VOLUME VII. WINNIPEG, MARDI, 16 SEPTEMBRE 1919 NUMERO 14

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST[illegible]DA PUB. CO. LTD.
619 [illegible] McDermot
Téléphones [illegible]arry 4264-426[illegible]

LA LOI DU TRAVAIL

Des unions minières de l'Ouest américain ont voté, ces jours derniers, des résolutions préconisant l'adoption de la journée de six heures et de la semaine de cinq jours. Elles ont été suivies immédiatment par des unions de la Colombie-Britannique, elles aussi favorables à la petite journée et à la petite semaine. Des réclamations analogues, ou presque, surgissent de tous les coins du monde ouvrier. Autrefois, on réclamait la journée de huit heures, le trois huit, comme on disait: huit heures de travail, huit heures pour s'amuser, huit heures pour dormir. Cela ne suffit plus. De la journée de huit heures, on n'a point tardé à réclamer la journée de sept heures. Rognant sur cette dernière, on en vient à la journée de six heures. Non content d'écourter follement la journée, on veut de même tailler dans la semaine.

C'est tout simplement réclamer ce que la *Croix* de Paris en une formule réaliste et pittoresque, mais combien juste, a appelé le "droit à la paresse".

Du point de vue économique, du point de vue production — et c'est la production qui fait la richesse mondiale, — c'est une absurdité, un non sens. C'est un égal non sens si on étudie le problème du point de vue de l'intérêt même de l'ouvrier.

Inutile de s'illusionner: nous filons à une crise parce que nous voulons ignorer l'anathème idvin: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front". La loi du travail gouverne notre pauvre humanité. Elle est inexorable; nous n'y échapperons pas. Si nous essayons d'échapper à son emprise, nous ne pourrons que rétrograder à un état plus pénible dont nous ne nous tirerons qu'en nous courbant plus sous la loi du travail.

Une semaine de cinq jours! une journée de six heures! Quoi! une semaine de trente heures.

Devant le coût élevé, — et toujours montant, — de la vie les citadins sont enclins à voir des profiteurs dans les fermiers.

Nul doute que le fermier a profité des années de guerre. Il a plus d'aisance qu'en 1914. Et tout incline à croire que sa condition n'ira qu'en s'améliorant.

Mais de quoi est faite cette prospérité? Sur quoi a-t-elle été édifiée?

C'est une question que devrait se poser le citadin. S'il voulait y songer sérieusement quelques instants, et franchement répondre, il saurait la cause profonde, presque unique du mal qui le ronge de si cuisante façon.

La prospérité du fermier est faite de son travail. Son aisance, c'est le produit de ses longues, pleines et honnêtes journées de travail. Il a rudement et longuement besogné portant le poids du jour et de la chaleur. Il n'a pas connu la journée de huit heures, encore moins la journée de six heures. Quand la saison est venue de travailler, il ne s'est pas croisé les bras, il n'a pas chômé. Il s'est mis fébrilement à la besogne car il savait que le temps perdu l'est irrémédiablement. S'il eut fait comme tant de nos ouvriers, son champ n'eut point été ensemencé, sa moisson n'eut point été faite, son champ ne lui eut point rapporté.

Le fermier est prospère. Que le citadin n'en soit pas jaloux. Qu'il apprenne plutôt de lui la grande leçon du travail.

A la guerre des canons et des baïonnettes succédera, a-t-on dit, la guerre économique. Elle est déjà engagée, peut-on affirmer. Même l'Angleterre a presque déjà perdu la première manche. Sur son horizon économique se profile le spectre de la banqueroute. Et pourquoi? Parce que ses ouvriers ne veulent pas travailler, parce qu'ils ne veulent pas produire tout ce qu'ils sont capables de produire. Une vague de paresse s'est emparé d'eux: elle les tient, les immobilise.

Et pendant ce temps, que fait l'Allemagne? Elle travaille. Elle s'impose la journée de neuf heures. L'ouvrier recevra les huit premières heures. La neuvième appartiendra à l'état qui en fera une arme terrible dans la lutte économique contre ceux qui l'ont vaincue par les armes.

L'Allemagne a été vaincue, écrasée. Elle se relèvera, elle se relève déjà par le travail. Et elle y parviendra d'autant plus rapidement qu'elle travaillera plus et que ses ennemis travailleront moins.

Les peuples énergiques et travailleurs auront l'avenir.

LA VRAIE METHODE

Les ennemis du français sont de deux genres.

Les premiers se trouvent dans nos rangs. Ce sont les Canadiens-français qui ont le dédain et le mépris de leur langue et qui en pratiquent l'oubli. C'est la plus méprisable espèce de Canadiens-français que l'on puisse rencontrer et c'est la plus dangereuse. C'est le poison gitant au coeur même de l'organisme national.

Les ennemis du second genre sont nos concitoyens de langue anglaise qui croient sincèrement ou feignent de croire que l'unité de langue est essentielle à la grandeur de notre pays. Ceux qui sont sincères sont moins redoutables que ceux qui ne le sont pas, car il y a toujours espoir de modifier leur opinion, de les éclairer, de leur faire comprendre leur erreur. Quant aux insincères, il n'y a rien à faire, sinon leur opposer une résistance pratique et qui n'a point de cesse. Il sera toujours de leur intérêt de faire appel aux préjugés de langue. Pour eux c'est question de piastres et de sous. C'est par là seul que vous les réduirez... si vos relations vous permettent de frapper au gousset. Dans ce champ d'action il a déjà été obtenu d'étonnants résultats.

La méthode directe est notre grand moyen d'action. Elle est variée, multiple; elle peut prendre d'innombrables aspects. Citons deux de ses plus récentes manifestations, la première contre les ennemis du dedans, la seconde contre ceux du desors.

Une maison américaine s'engage à classer les employés municipaux à Montréal. Dans cette ville aux trois quarts française, elle n'hésite pas, avec la complicité d'un administrateur canadien-français, à faire parvenir aux employés municipaux un questionnaire rédigé exclusivement en anglais. Elle a même l'outrecuidance de prier les employés de répondre en anglais.

"Les employés municipaux pourront répondre en français", disent-ils. Et cela n'a pas tardé.

"Les meployés municipaux pourront répondre en français", concède la maison américaine.

"Point du tout. Ca ne suffit pas. Ce que nous voulons c'est un questionnaire français. Que diable! nous sommes chez nous. Vous êtes à notre service. Allons, du français."

Et le questionnaire français est venu.

Il y a dix ans on eut plié devant la compagnie américaine. Aujourd'hui, non. La fierté revient.

Les ennemis du dehors ont été mâtés à Ottawa.

Notre gouvernement ignore autant que faire se peut les droits du français. Il semble prendre plaisir à nous bafouer. Pas de discours français à l'ouverture de la session, hors celui du gouverneur général, pas de français à la réception du Prince de Galles, aussi peu de français que possible dans le domaine fédéral. Engagé sur cette voie le gouvernement a tenté de discuter le traité de paix sans pratiquement en produire de copies françaises. M. Cannon y a mis le holà en apprenant au premier ministre qu'il soulèverait un point d'ordre et ferait ajourner la discussion en cours si l'on ne procurait pas aux députés des copies françaises du traité. L'avis venait à point et a produit son effet.

C'est assez peu souvent que notre fierté nationale trouve un champion aux Communes. Mais des temps nouveaux s'en viennent...

CADEAU AUX VETERANS

A Winnipeg, à Vancouver, à Toronto, un peu partout au Canada, des groupes de vétérans font le siège du gouvernement pour qu'il leur fasse cadeau de la faible somme de $2,000 en récompense de leurs services à la guerre. Cette demande rencontre une forte opposition non seulement dans les milieux civils, mais même chez l'élément le plus sain des vétérans. C'était inévitable. Chez les vétérans, comme dans toutes les autres classes de la nations, vous trouvez de tout, depuis l'honnête et laborieux jusqu'au flâneur quand ce n'est pas pis. Que le pays aide au premier à se replacer dans la vie civile, à se créer un nouvel état qui lui permettra de gagner honorablement sa vie, ce sera assez et il ne demandera pas plus. Le flâneur, lui, ne sera jamais content. Il est convaincu, dans sa paresse, qu'il a rendu d'inappréciables services à son pays et que cela lui donne le droit de vivre aux crochets de sa patrie. C'est de cet état d'esprit, de cette mentalité, qu'est née cette réclamation d'un cadeau de $2,000.

C'est plutôt extravagant, cette réclamation, mais il ne faut pas être trop surpris qu'on la fasse. Certaine presse a, par sa coupable faiblesse à l'égard de toutes les erreurs qu'ont pu commettre des vétérans, convaincu ces derniers qu'ils étaient rois et maîtres en notre pays, que tout leur était permis, qu'ils n'avaient qu'à demander et qu'ils obtiendraient. Tout cela pouvait passer durant la fièvre de la guerre, sous le coup de l'enthousiasme et de l'engouement, quand le prestige de l'uniforme était tout-puissant. Mais cela n'est plus. L'ivresse s'est dissipée et l'énormité de notre dette nationale semble avoir rendu la raison à plus d'un. Aussi a-t-on vu le *Globe*, de Toronto, s'opposer vigoureusement à l'extravagante demande d'un cadeau de $2,000 par certains groupes de vétérans. Cela vaut au *Globe* de violentes attaques, mais il ne lâche pas prise. Le *Farmers' Sun*, l'organe des Fermiers-Unis de l'Ontario, prend la même position que le *Globe*. Il ne veut pas donner $2,000 à chaque vétéran parce que ce serait charger notre pays d'une dette de $800,000,000. Nous en avons une déjà trop lourde. Et puis, ajoute le *Farmers' Sun*, ce ne serait pas dans le meilleur intérêt des vétérans. Il y a d'abord à craindre que ce $2,000 soit dépensé dans l'oisiveté. Puis il faudra que le pays paye ce $2,000. Ce don ne durera pas éternellement au soldat, et le jour sera bientôt venu où il lui faudra se mettre au travail, avec tout le reste du pays, pour rembourser et solder ce $2,000 qu'il aura gaspillé la plupart du temps à coeur joie. Avec beaucoup de bon sens le *Farmers' Sun* termine ses remarques en ajoutant que le meilleur cadeau à faire au vétéran c'est de lui donner le travail et les gages d'une industrie prospère.

Notes et Commentaires

Argument plutôt faible

Le gros argument des spéculateurs et des profiteurs dont ils essaient de justifier leur conduite, c'est qu'il y a disette mondiale. La crise du coût de la vie serait tout simplement une des inéluctables conséquences de la loi de l'offre et de la demande. Plus d'offre que de demande, c'est la baisse; plus de demande que d'offre, c'est la hausse. Le prix de tout serait en raison directe de sa rareté.

C'est une norme de vie économique que nul ne conteste et dont l'application est constante et se peut saisir sur le vif.

Mais y a-t-il réellement plus d'offre que de demande? Surtout l'écart entre l'un et l'autre est-il tel qu'il justifie pleinement le coût élevé de la vie?

Les spéculateurs et les profiteurs l'affirment. Jusqu'à tout dernièrement, ils semblaient avoir raison. C'était l'unanime conviction que nous faisions face à une disette mondiale. On en revient. M. Hoover, qui eut charge du ravitaillement de la Belgique, plus tard de l'Europe, qui n'a pas tout à fait encore abandonné ce poste, vient de donner un joli coup de pioche dans cette légende. Sans doute l'Europe est à court, mais ce n'est pas la famine. Spéculateurs et profiteurs d'Amérique n'ont aucunement droit d'invoquer la détresse européenne pour se justifier. M. Hoover étayait son affirmation sur des données précises. Chaque jour le télégraphe nous en apporte de nouvelles. Ainsi une dépêche semi-officielle de Berlin, en date du 12 septembre, nous apprend que la récolte du blé d'Allemagne sera assez abondante pour permettre à l'Allemagne de ne pas acheter à l'étranger. Dans un récent numéro de la *Croix*, de Paris, une dépêche de Bucharest, une dépêche de source officielle, affirmait que la Roumanie exporterait cette année 100,000 wagons de céréales.

Il y aura bientôt tout près d'un an que l'armistice aura été signé. Ces pays d'Europe que la guerre avait obligé à produire intensivement, n'ont point changé de politique. Dans toute la mesure possible, ils se sont remis à la tâche et se sont efforcé de combler les vides creusés par quatre années de guerre. Ils semblent devoir y parvenir d'une manière assez satisfaisante dans le domaine des céréales. Cela sera plus difficile et surtout plus long dans le domaine des bestiaux, mais l'Amérique, qui a trop grand dédain des Européens, sera peut-être bien surprise de la rapidité avec laquelle l'Europe reviendra à une situation normale.

N'oublions pas que les peuples d'Europe savent mieux que nous la grande loi de l'économie. Et toute reconstruction de la vie d'un peuple est à base d'économie.

Politiciens et soldats

Le maréchal Joffre a dû comparaître devant une commission d'enquête pour expliquer sa conduite dans l'affaire du bassin minier de Briey.

Pourquoi n'avait-il pas empêché les Allemands de s'en emparer?

De la part de politiciens qui ignorent tout de l'art militaire et qui se sont prudemment tenus à l'arrière, c'était question intempestive. Il y a quelque chose de douloureusement triste dans le fait de voir une gloire militaire comme l'illustre maréchal Joffre être obligé de se justifier devant un groupe d'incompétents. Néanmoins, il l'a fait, et de l'aveu de tous il l'a fait de si éclatante façon que cela ferme la bouche à ses adversaires et coupera court à la sournoise campagne de calomnies dont on essayait de ternir sa gloire.

Pourquoi le bassin de Briey n'a pas été défendu?

Parce que cela était impossible. Exposé au feu des canons allemands de Metz, il eut fallu investir cette grande forteresse allemande pour l'en dégager. Cela ne se put parce que les troupes françaises furent défaites dans les premières batailles de frontière.

Joffre courut au plus pressé et il organisa le magnifique redressement de la Marne.

Et après? lui ont demandé les politiciens qui se faisaient ses juges.

Nous avons organisé la résistance non moins importante des Flandres. Si l'Allemagne avait gagné là, la situation eut été désespérée.

Devant la Marne et l'Yser, le bassin de Briey n'avait plus d'importance.

Ces explications ont satisfait les politiciens. Néanmoins, comme écrit le général Petitin, il est étonnant qu'ils aient été les seuls à ne pas savoir ce que tous savaient.

Les pertes de l'aviation française

Voici quelques chiffres qui montrent quel tribut lourd et glorieux les aviateurs français ont payé à la défense de leur pays.

Du 4 août 1914 au 11 novembre 1918, l'aviation française a perdu, dans la zone des armées, 1,945 pilotes et observateurs tués. A ce premier chiffre, il convient d'ajouter 1,461 disparus, dont la mort est certaine, et 2,922 blessés.

Dans la zone de l'intérieur— officiellement considérée comme zone de guerre pour l'armée de l'air, — les pertes ont été de 1,927 pilotes et observateurs.

Au total, les pertes de l'aviation française ont été de 7,757 aviateurs.

L'effectif global du personnel navigant était, au 1er décembre 1918, de 12,919 hommes. Les pertes de guerre représentent donc 60% de l'effectif. Il n'est, ajoute la *Croix*, aucune arme combattante, dans aucun des pays belligérants, qui compte une semblable proportion de pertes.

Le Prince de Galles et le R. P. Dandurand, O.M.I.

L'incident le plus touchant de l'après-midi du mercredi fut sans conteste la réception du R. P. Dandurand, O.M.I. centenaire, par le Prince de Galles. Elle eut lieu avant la réception au public. C'est sur le désir exprimé par Son Altesse Royale de le voir que le glorieux et vénéré centenaire oblat quitta un moment sa retraite du Juniorat de Saint-Boniface pour aller présenter ses hommages à l'héritier du trône anglais.

La rencontre du vénérable prêtre et du jeune prince fut empreinte d'un charme tout spécial. Elle dura dix minutes, le prince causant en français.

Le R. P. Dandurand, O.M.I. fut membre des comités de réception d'Ottawa à Georges V et à Edouard VII quand ils visitèrent le Canada en qualité de Princes de Galles.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA.

DES INSTITUTRICES! Tel est le cri d'un grand nombre de commissions scolaires. Notre personnel enseignant est restreint, mais pas insuffisant.

Nous invitons toutes les institutrices qualifiées qui n'ont pas encore trouvé de classes de s'adresser à nous au plus tôt. Nous pourrions en placer une trentaine en peu de temps.

Les permis sont presque impossibles à obtenir; en conséquence, nous conseillons aux institutrices dont les certificats sont expirés de faire tous les efforts pour suivre les cours pédagogiques de l'Ecole Normale. Elles en profiteront.

L'élection des commissaires d'écoles a eu lieu. Le secrétaire de chaque commission scolaire nous rendrait un service inappréciable en nous en faisant parvenir le résultat.

LE SECRETAIRE.

Nos bons domestiques:

— Baptiste, vous n'avez pas essuyé ce meuble aujourd'hui?

— Madame devrait bien voir que ce n'est pas de la poussière d'aujourd'hui, il y en a trop épais...

* * *

— La future que je vous propose a vingt-cinq ans et autant de mille piastres que d'années comme dot.

— Hum!... je la trouve un peu jeune pour moi.

PROPAGANDE!

Nous avons toujours en main livres et brochures de propagande française, que l'on peut se procurer toujours à des conditions faciles, à notre Comité. Voici les titres et prix franco de quelques-uns:

"Pour la défense de nos Lois Françaises", Antonio Perreault .... $ .25

"La Naissance d'une Race", Abbé L. Groulx .. $ .75

"Les Rapaillages", Abbé Lionel Groulx: édition de luxe .... $ .60
Edition populaire .... $ .25

"Le Canada Apostolique", Henri Bourassa: édition de luxe .... $ .60
Edition populaire .... $ .25

"Choses qui s'en vont", Frère Gilles, O.F.M. .. $ .25

"Notre Jeunesse", Guy Vanier .... $ .10

"Syndicats Nationaux ou Internationaux?", Henri Bourassa .... $ .10

"La Déportation des Acadiens", Henri d'Arles. $ .10

On trouvera à la page 9, 1re colonne, une liste complète des brochures, tracts et livres en vente par notre Comité.

Comité de Propagande
LaVérendrye,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

LA DEPOSITION DU MARECHAL JOFFRE

Pourquoi il abandonna le bassin de Briey

La Commission d'enquête "sur la métallurgie" a tenu à faire comparaître devant elle le maréchal Joffre en personne.

Par respect pour l'union sacrée, dont je suis un partisan déterminé, je n'insisterai pas sur le caractère humiliant de cette comparution.

L'armée tout entière a ressenti une profonde émotion en apprenant que l'illustre vainqueur de la Marne avait été appelé à répondre de ses actes de commandant en chef, devant des députés absolument incompétents pour en apprécier la portée.

Toutefois, comme le ministre de la Guerre, consulté par les généraux convoqués par M. Violette, président de ladite Commission, leur a prescrit de s'y rendre, on ne peut que s'incliner devant l'esprit de discipline dont nos grands chefs viennent encore une fois de donner l'exemple.

L'opinion publique ne pourra manquer de comparer l'attitude au moins singulière de nos députés vis-à-vis de *nos généraux victorieux*, et celle du gouvernement allemand, qui n'a pas voulu laisser partir en retraite le *maréchal Hindenburg vaincu,* sans lui adresser des remerciements et des regrets au nom de la nation germanique.

Au surplus, je me garderai bien de vouloir m'ériger en défenseur de l'illustre maréchal, qui n'a nul besoin d'être défendu.

Ceci posé, examinons la déposition du maréchal, qui a parfaitement remis les choses au point.

Les enquêteurs curieux voulaient savoir pourquoi le riche bassin de Briey n'avait été ni occupé ni défendu dès le début de la guerre.

Joffre n'a pas eu de peine à leur démontrer que le territoire en question se trouvait sous le feu des canons de Metz et que, par suite, pour le protéger efficacement, il aurait fallu entreprendre l'investissement de la formidable forteresse allemande, de 100 kilomètres de diamètre.

Cet investissement était prévu, mais, pour y procéder, la 3e armée, qui en était chargée, aurait dû d'abord être victorieuse dans les premières rencontres.

Or, la bataille des frontières" fut perdue par nous à Charleroi, sur la Sambre, d'une part, et à Bertrix, dans l'Ardenne belge, d'autre part. D'où repli général de toutes nos armées vers le Sud. Paris était dès lors découvert, et le gouvernement aurait pu proclamer, comme dit la Convention, "la patrie en danger".

Devant ce péril immense, tout esprit de bonne foi reconnaîtra que le sort de Briey, *malgré son importance indéniable*, pesait fort peu dans la balance.

Il s'agissait de sauver la France et ses armées d'un désastre irréparable.

C'est alors que le généralissime conçut et réalisa, avec un admirable sang-froid, le redressement de la Marne, unique dans l'histoire.

Qu'on l'appelle comme on voudra, le fait est là: du 6 au 12 septembre 1914, Joffre a réalisé ce chef-d'oeuvre. A partir de ce moment, la ruée boche, qui devait tout emporter, fut définitivement enrayée. Mais après — objectent nos stratèges en chambre, — le commandement suprême n'aurait-il pas dû tout faire pour reprendre Briey?

Après, leur répondit le maréchal, j'ai eu d'autres préoccupations beaucoup plus graves: ce fut "la course à la mer", pour empêcher les nouvelles armées allemandes de s'emparer des ports de la Manche. La bataille de l'Yser, il ne faut point l'oublier, ne fut pas une moindre victoire que le redressement de la Marne. Une seconde fois, nous parvînmes à arrêter les hordes boches, qui, maîtresses de Dunkerque, Calais, Boulogne, auraient dominé la Manche et compromis nos communications si importantes avec notre alliée, l'Angleterre. La sécurité de celle-ci et de Londres même aurait été menacée.

Faute d'effectifs, il ne pouvait plus être question d'investir Metz; par suite, Briey dut être abandonné à son malheureux sort.

Cette lumineuse démonstration stratégique devait être faite par qui de droit, et, à ce point de vue, il n'y a pas lieu de regretter que le glorieux maréchal ait été amené à la développer en présence de la Commission d'enquête. Ses membres se regardaient, étonnés, comme des gens qui n'avaient pas compris le grand drame des premiers mois de la guerre. Ils ont au moins appris, ce jour-là, que si la critique est facile, l'art est difficile.

Quant au bombardement par avions des installations allemandes de Briey et de Longwy, le compte rendu n'indique point les réponses faites par le généralissime. Celui-ci n'aura pas eu de peine à démontrer qu'au début notre aviation était rudimentaire, et que, par la suite, tout ce qui fut possible fut tenté: les hauts fourneaux et les puits de mines n'offraient que des objectifs trop restreints pour être atteints dans leurs parties vitales par des appareils volant à grande altitude. Les Boches, au surplus, avaient pris leurs précautions en blindant les points vulnérables et en établissant des batteries contre avions. Nos intrépides bombardiers durent se borner à lancer leurs projectiles sur les gares et voies ferrées servant au transport de la précieuse minette; ils ne s'en privèrent point!

Donc, "la cause est entendue"!

L'histoire impartiale jugera, comme a conclu Joffre. Sur ce point, il peut être tranquille. Malgré la campagne de dénigrement systématique menée contre lui, il restera, pour tous les Français patriotes, le glorieux vainqueur de la Marne, l'un des sauveurs de la patrie et de la civilisation.

Général Petetin.

L'amnistie aux insoumis

Montréal, 10. — Parmi les motions adoptées par le Conseil de Ville, hier, il en est une, par laquelle il est résolu de demander à Son Altesse Royale, le Prince de Galles, l'amnistie des insoumis à la loi du service militaire.

Cette motion, proposée par l'échevin Lamarre, se lit comme suit:

"Attendu que la guerre européenne est terminée, ainsi que l'enrôlement militaire au Canada;

"Attndu que certains pays, surtout la France, ont été cléments envers ceux qui ont évité le service militaire;

"Attendu que le Canada, comme colonie britannique, a noblement fait son devoir envers la mère-patrie;

"Attendu que Son Altesse Royale, le Prince de Galles, nous fera l'honneur de demeurer quelques jours en notre ville, en octobre prochain;

"Qu'il soit résolu:

"Qu'une requête soit humblement adressée, à l'occasion de sa visite dans la métropole du Canada, lui demandant l'amnistie complète en faveur de ceux qui n'ont pas obéi à la loi du service militaire, ainsi que la remise des peines imposées par les cours."

La motion a été adoptée, à l'unanimité.

Un nouveau ministère

Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, 10. — L'hon. Murdoch McKinnon, récemment nommé lieutenant-gouverneur de l'Ile du Prince-Edouard, a assermenté hier le nouveau ministère libéral.

Voici le personnel du nouveau ministère:

Premier ministre, Hon. J. H. Bell, C.R., Summerside; l'hon. Walter M. Lea, secrétaire-trésorier et commissaire de l'Agriculture, Tyron; l'hon. Cyrus Crosby, commissaire des Travaux publics, Bonshaw; l'hon. J. J. Johnston, C.R., procureur-général, Charlottetown.

Les ministres sans portefeuille sont: Les honorables G. E. Hughes, Charlottetown; Benjamin Gallant, Bloomfield; Robert N. Cox, Morell; David McDonald, Glen Finman et Frederick J. Nash, Charlottetown. Le président de la chambre sera M. C. G. Duffy, de Charlottetown.

L'indemnité des vétérans en Australie

Toronto, 10. — M. J. Harry Flynn, président de la Ligue de Gratuité aux Vétérans de la Guerre, a déclaré à un rédacteur du "Globe" qu'il croyait qu'en Australie les soldats recevaient une indemnité de $2,600.

Au-dessus de l'estrade de Queen's Park, lundi soir, figurait une bannière portant les mots suivants: "L'Australie donne un bonus de $2,500." Des bannières semblables figuraient dans les rues durant la parade de lundi soir.

Le "Globe" a câblé à l'éditeur du "Morning Herald", de Sydney, Australie, et voici la réponse qu'il a reçue hier soir:

"Les autorités accordent congé et indemnité à tous les soldats pour les services rendus pendant la guerre d'après l'échelle suivante: congé de sept jours et demi avec paye du rang occupé au moment du licenciement pour chaque six mois de service outre-mer, plus une allocation de subsistance de trois schellings par jour pour la même période. Semblables allocations sont offertes dans le cas des soldats morts.

"On n'accorde aucun bonus ni allocation, mais des pensions libérales aux veuves et aux invalides.

"Le département de rapatriement donne aussi son aide sous forme d'avances en argent pour la construction de maison, l'achat de commerce et l'entraînement professionnel et le département des terres donne des facilités spéciales pour l'acquisition de terres."

Un concourrent de la "Mouche Humaine"

Lewiston, Maine, 11. — Au cours de l'exhibition que M. Geo.-B. Polley, surnommé la "Mouche Humaine", a donné ici, jeudi dernier, il se produisit un incident qui contraria fort M. Polley. En effet, un simple couvreur en ardoise, d'ici, un jeune homme qui n'a jamais fait d'actes de prouesse pour s'en attirer du crédit, M. Georges St-Hilaire, se présenta pour accomplir lui aussi ce que le visiteur avait annoncé dans de sensationnelles réclames. Il s'agissait d'escalader l'extérieur de l'Hôtel-de-Ville et de se rendre jusque sur le dôme de cette haute bâtisse. M. Polley s'en trouva pour ainsi dire indigné, et il se permit avant et dans le cours de son ascension des remarques très peu obligeantes à l'égard de son camarade imprévu et indésiré.

Tout de même, M. St-Hilaire, sans se laisser intimider par les craintes que lui exprima la Mouche Humaine, mit son projet à exécution, et pour lui plaire même, il se mit le premier à accomplir cet acte hazardeux que l'on aurait à peine cru possible.

Commençant à l'arche de la grande porte, il grimpa jusqu'au deuxième étage, et continuant de corniche en corniche, d'un côté à l'autre de l'édifice, il réussit à raonter jusque sur les bras de la girouette aux acclamations de la foule palpitante d'intérêt et de crainte.

Il avait été annoncé que Polley dans son ascension sur le dôme de l'Hôtel-de-Ville y déploierait le *Lewiston Journal*, mais par une curieuse ironie c'est M. St-Hilaire qui arriva le premier à destination et c'est le *Messager* qu'il y secoua, en montrant que le premier auteur de ce rare exploit était un Canadien-français.

M. Polley, à son tour, fit la périlleuse montée et fut aussi applaudi. M. St-Hilaire n'est pas un professionnel, mais il a droit à au moins une part égale des honneurs remportés. C'est un encouragement pour lui et il a, paraît-il, depuis ce premier succès, formé le projet de se livrer à ce genre de vie.

Cinq grévistes tués dans une bagarre

Hammond, Indianapolis, 9. — Cinq grévistes ont été tués et quinze ont été blessés au cours d'une bagarre entre 1,000 anciens employés de la "Standard Steel Car Co." et la police d'Hammond.

Il y a deux mois, 2,000 employés de l'établissement se sont mis en grève pour obtenir des augmentations de salaires et une amélioration de leurs conditions de travail. Hier, 200 grévistes sont retournés au travail, ce qui a mécontenté les autres.

Aujourd'hui, comme les 200 employés se rendaient à leur travail, un groupe de mille grévistes de nationalité étrangère s'est réuni dans la rue, à quelques pieds de la manufacture de la "Standard Steel Car Co." et a menacé les travailleurs. La police a demandé aux manifestants de se disperser, mais ces derniers se sont mis à se moquer des agents et ont refusé de leur obéir. Alors, la police a tenté de disperser les manifestants, mais ceux-ci l'ont attaquée avec des bâtons et des projectiles; plusieurs grévistes se sont même servis de leur revolver et ont tiré. Les policiers ont usé des représailles et ont tiré dans la foule. Comme conséquence, cinq émeutiers ont été tués et quinze ont été blessés. Les chefs de la grève ont été ensuite arrêtés et mis en prison. Aucun policier n'a été blessé.

L'Autriche a accepté de signer

Vienne, 10. — L'Assemblée Nationale a décidé par un vote de 97 contre 23 de signer le traité de paix. L'assemblée a protesté cependant contre "la violation des droits de l'Autriche à disposer librement d'elle-même."

Les nationalistes allemands votèrent contre la signature du traité et quelques membres du Tyrol-sud s'abstinrent de voter. Le vote fut pris après l'adoption à l'unanimité de la résolution de protestation du socialiste Hauser déclarant que les clauses territoriales du traité violent le droit de libre détermination et la base sur laquelle l'armistice fut conclu.

"Nous faisons encore une fois entendre nos voix contre une paix fondée sur la force brutale. Comme un seul homme nous refusons de diviser nos citoyens en peuples libres et en peuples esclaves ainsi qu'il est fait par cette paix.

"Nous déclarons en plus que les quatre millions d'Allemands mis en esclavage insisteront toujours pour la libre-détermination puisque c'est la seule base possible sur laquelle l'état moderne puisse être fondé."

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.



Voici un charmant petit costume de garçonnet. La culotte est séparée et boutonnée à la blouse qu'on peut faire de différente couleur si l'on préfère, bleu et blanc par exemple, ce qui sera du plus joli effet.

Dans l'une des deux vues supplémentaires qu'on en donne on remarque un collet et de la dentelure à la culotte, ainsi que des manches longues. Comme on le voit tous les goûts peuvent ainsi être satisfaits. En soie naturelle "pongee" avec léger décolleté et manche courte, ce costume sera de grande toilette.

Pour un enfant de quatre ans, on prendra 2¾ verges de matériel de 27 pouces de largeur. Grandeurs 2 à 6 ans.

Demandez le patron No 1007 au *Département des Patrons, 619 Ave McDermot, Winnipeg, Man.*

Aux jeunes-filles

Vous suivez des cours de littérature et d'histoire, vous faites bien. Vous apprenez à chanter, à dessiner, à jouer du piano, à danser, à faire de la dentelle et des broderies fines; je ne vous blâme pas, mais j'ai à vous poser quelques questions.

Vous prétendez vous marier et le plus tôt possible. Savez-vous quelque chose de l'enfant que vous devrez soigner d'abord et puis élever?

Savez-vous comment il faut se nourrir?

Comment il faut se vêtir?

Comment il faut se loger?

Comment il faut soigner ses malades?

Savez-vous comment il faut dépenser son argent, et en un mot, sauriez-vous conduire votre ménage?

Combien pourraient dire oui à ces questions?

Si vous ne savez rien de ce qu'il est nécessaire que vous sachiez; qui souffrira de votre ignorance?

A cette question c'est moi qui réponds:

Tous ceux que vous aimez et que vos petits talents mondains ne sauraient sauver du grand malheur d'être votre mari et vos enfants.

C'est dur cela? Oui, ce qui sera plus dur encore ce sera de payer de votre bonheur votre négligence à préparer votre avenir de femme.



LA MERE DES LEMOYNE

"En 1654, on célèbre jusqu'à treize mariages à Ville-Marie. Le plus remarquable sans contredit est celui de Charles Le Moyne avec Catherine Primot." Ainsi s'exprime l'abbé Etienne-Michel Faillon, l'historien de Ville-Marie. La fière silhouette de Charles Le Moyne, l'image de la souriante jeune femme qui se tient à ses côtés, se profilent devant nous. Le paysage s'éclaire de leur présence, son austérité se tempère de grâce.

A cette époque, Charles Le Moyne compte vingt-huit années. Soldat intrépide à l'égal de Maisonneuve et de Closse, diplomate avisé à l'heure des négociations, avec des ennemis dont il parle la langue et pénètre les ruses, il devient, durant les intervalles de paix; tantôt un marchand actif et heureux, tantôt, tel un héros antique, l'agriculteur qui pousse la charrue et fait valoir son domaine. Il est déjà "couvert de gloire et propriétaire d'une riche concession." Quel chemin a parcouru l'adolescent, auquel les Jésuites remettaient, neuf années auparavant, en retour de ses services chez les missionnaires des Hurons, vingt écus et un peu de linge!

Six mois plus tôt, Charles Le Moyne demandait en mariage l'unique enfant d'Antoine Primot et de Martine Messier. Parmi la jeunesse féminine de Ville-Marie, jeunesse aux lèvres graves, aux yeux très doux, à la démarche harmonieuse, on ne connaissait pas de tête plus sage, de croyante plus vive que Catherine Primot. Et sans doute Charles Le Moyne pensait-il ainsi, lui qui se troublait en face du charme de la jeune fille, au point de douter de lui-même. Il y a, vraiment, de l'humilité dans le geste de ce preux qui met sous la protection de la loi, la promesse de mariage qu'il vient d'obtenir. Il y a de même, dans l'empressement des parents de Catherine à contracter des obligations semblables envers le fiancé, une secrète reconnaissance de la valeur de Charles Le Moyne.

"Pour être préféré à tout autre, nous dit l'abbé Faillon, Charles Le Moyne passe un contrat, le 10 décembre 1653, par lequel il s'engage à épouser prochainement Catherine Primot, sous peine de donner à ses parents 600 livres en cas de dédit de sa part. De leur côté, Antoine Primot et Martine Messier s'obligent à compter la même somme à Charles Le Moyne, s'ils manquent à la parole qu'ils lui donnent réciproquement. Ces conditions sont faites au Fort de Ville-Marie, en présence de M. de Maisonneuve, de Mademoiselle Mance, de Michel Messier et autres témoins qui les signent."

Le vingt-huit mai suivant, le Père Claude Pijart, jésuite, bénit le mariage. La petite épousée n'a que quatorze ans. C'est entre des mains bien frêles, semble-t-il, que Charles Le Moyne remet la garde de son foyer et le soin de son bonheur intime. Catherine, si jeune encore, saura-t-elle veiller longuement, patiemment auprès des futurs berceaux?

Aucune déception n'attend Charles Le Moyne. La jeune femme voile sa grâce dans l'ombre et le silence de sa demeure. Sa mission, elle le sait, est ennemie du bruit et de l'éclat. Elle se recueille et fixe sur ses nouveaux devoirs un clair regard. Elle ne l'en détourne plus. Son existence désormais va se confondre avec les êtres auxquels elle prêtera sans mesure sa délicate bonté, l'appui de son âme énergique, toutes les ressources d'une nature élevée. L'atmosphère d'héroïsme qu'elle respire autour d'elle a trempé son esprit et son coeur. A Ville-Marie, les héros sont nombreux, et les récits de leurs actes dressent les volontés, et affirment la vaillance naturelle des êtres. Catherine Primot n'a-t-elle pas reçu, en outre, au foyer même de ses parents, les leçons plus saisissantes encore? Martine Messier, sa mère, dont l'histoire consigne le trait de valeur, dut fortifier en elle, par son exemple, le culte du courage, cette adaptation sans défaillance aux conditions difficiles de la vie.

Catherine n'est que l'enfant adoptive d'Antoine Primot et de Martine Messier. Née en France, en 1640, elle est la fille de Guillaume Thierry et d'Elisabeth Messier, cette dernière, sans doute, la cousine de Madame Primot. Demeuré sans enfants, le ménage des Primot adopte la petite fille et obtient des parents la permission de la conduire avec eux au Canada. En 1650, ils débarquent à Ville-Marie. Catherine est donc considérée par toute la colonie comme leur enfant véritable. Ce n'est que plusieurs années plus tard, six ans après le mariage de la jeune femme, qu'Antoine Primot et Martine Messier, désirant légaliser les droits de Catherine à leur succession, "se présentent devant M. de Maisonneuve, chargé par les seigneurs de rendre la justice, et déclarent qu'ils adoptent Catherine Thierry pour leur fille et leur héritière, à la charge qu'elle retiendra toujours le nom de Primot".

C'est maintenant une mère heureuse et féconde que Catherine! Ses jours se remplissent d'un long et fervent labeur. De beaux enfants l'entourent. Des fils aux prunelles claires où se reflète la gravité maternelle. Le sang impétueux des Le Moyne se trahit dans leurs gestes hardis. Catherine effleure-t-elle, parfois, de ses doigts légers, le front de Pierre, le troisième de ses fils? Le regard de l'enfant possède une singulière pénétration. A-t-elle la vision de sa vaillance future, l'intime pressentiment qu'il sera un jour, comme nul autre avant lui, grand et illustre parmi les hommes de son pays? Les mères ont cette acuité de vue. Certains jours, une petite fille apparaît près d'eux. C'est une cousine dont la douceur est merveilleuse, et les voix chantantes des bambins ont bientôt prononcé le nom de Jeanne Le Ber. Quelle enfance d'élite dirige et conseille Catherine Primot! l'enfance de Le Moyne de Longueil, d'Iberville, de Sainte-Hélène, de Bienville. Que de traits exquis dut la contenir! Nous ne les connaissons pas. Le livre maternel de Catherine s'est clos discrètement. Seuls, plus tard, les actes glorieux de ses fils racontent sa valeur d'éducatrice.

L'angoisse étreint cruellement, parfois, le coeur de cette femme et mère de héros. A Ville-Marie, ailleurs aussi, au moindre appel du danger, les têtes vaillantes qui l'entourent se redressent. L'on répond. C'est la tâche d'honneur des Le Moyne, et jalousement, ils s'y emploient. L'histoire, par quelques lignes précieuses pour la mémoire de Catherine, nous laisse deviner le tourment qu'elle éprouve durant ces heures sombres. En 1665, Charles Le Moyne tombe entre les mains des Iroquois. La haine des sauvages, pour cet homme qui si souvent leur a fait mordre la poussière, va s'assouvir. A Montréal, on ne garde aucun espoir. Catherine Primot, tant pour cacher sa détresse aux yeux de ses fils, que pour en appeler à Celui qui ne veut pas que l'on désespère, se réfugie à l'église. Durant trois longs mois, ses mains se joignent et supplient. Elle s'obstine dans sa confiance. Et, par une belle journée d'automne, le miracle attendu se produit. Charles Le Moyne, soudain, débarque et sain et sauf à Ville-Marie. Les Iroquois, ô fait merveilleux, ne l'ont pas supplicié, mais au contraire solennellement adopté pour un de leur nation, et choisi comme protecteur auprès du gouverneur général du Canada. "On peut dire, écrit M. Dollier de Casson, que sa femme dont la vertu ici est un rare exemple, a contribué tant par sa piété que par ses voeux à cette délivrance si peu attendue."

Charles Le Moyne meurt en 1685. Quarante-quatre années employées au service de la patrie, dans des circonstances périlleuses et ardues, ont raison de la force magnifique de cet homme. Mais son esprit ne fléchit pas. Le testament, que dicte Charles Le Moyne, nous le montre toujours aussi judicieux, très attentif au bien-être des siens. "Monsieur Saint Michel", qu'il invoque au début de l'acte, l'assiste sans doute, une dernière fois, de ses lumières. Le seigneur de Longueil, de Châteauguay, et autres lieux, s'éteint en jetant vers Catherine un suprême regard de confiance et d'affection.

Sur les treize enfants qui lui survivent—Catherine fut mère quatorze fois,—onze n'ont pas encore atteint leur majorité. Le fardeau s'alourdit sur les épaules de Catherine. Outre sa tâche maternelle, il lui faut prendre la direction des affaires.

Cinq années durant, elle s'y consacre. Puis, s'étendent aussi pour elle les ombres du soir. Sa fin approche. Comme elle s'imprègne de sérénité, pour celle qui aima les vertus discrètes et effacées! Lueurs pâles et exquises d'un beau couchant! Le vingt-trois août 1690, on ferme doucement ses yeux. Elle vient d'expirer.

L'histoire a inscrit dans ses pages, près du nom des héros que furent Charles Le Moyne et ses onze fils, le nom de Catherine Primot. Qu'elle garde fidèlement la mémoire de cette mère qui forma l'âme grande, et invincible, d'un Pierre Le Moyne d'Iberville!

—*Marie-Claire Daveluy.*

15 août 1919.

— *L'Action Française.*

SUZANNE...

Suzanne est partie. Toute petite qu'elle est encore — quatorze mois, pensez donc! — elle a entrepris un long voyage. Voilà ce qui fait qu'une distance d'au-delà de mille milles nous sépare, et que je ne la reverrai pas de plusieurs mois.

Vous ne connaissez pas Suzanne? Vous ne savez pas que c'est une charmante petite amie qui m'a pris le coeur dès le premier jour de son existence.

Quand on m'annonça son arrivée dans le monde, je m'en réjouis fort. On me dit, le lendemain, qu'au baptême on l'avait nommée Suzanne. Quel vieux nom, me dis-je, pour un être aussi fragile! Et tout de suite, de même que, par les noms qu'elles portent, on se fait à peu près toujours une fausse idée des personnes qu'on n'a jamais vues, j'imaginai que ce n'était pas un bébé comme d'autres qu'on allait me présenter, mais un personnage de l'Ancien Testament qui serait "revenu" dans le Nouveau, au moyen de la métempsycose; quoi! Dans le frais et coquet berceau d'osier blanc, capitonné et enrubanné de rose, au ciel de dentelle, je vois Suzanne, délicieux ange brun qui dort paisiblement. Je suis bien tentée de l'éveiller, mon Dieu. Mais je sais qu'il n'est pas bon de troubler le sommeil des enfants, alors j'attends que son bon ange lui ouvre ses paupières closes. Deux yeux d'ébène se montrent enfin à mon impatience; aussi, pour ne pas leur donner chance de se cacher encore, je prends Suzanne dans mes bras et la contemple. Ça ne bouge pas, et ça ne pèse pas plus qu'une plume, et pourtant, me voilà pour de bon en amour avec cette petite fille dont le nom m'enchante maintenant...

Mais depuis ce jour où je fis connaissance avec Suzanne, vous pensez bien qu'elle a fait des progrès et... pris de l'importance. C'est une étrange petite créature, mi-raisonnable, mi-capricieuse. Elle est un peu "gâtée" sans qu'on n'ait rien fait pour cela. Elle peut s'amuser seule à la journée, mais si elle ne veut pas vous voir et vous faire des amabilités, Mademoiselle a un pleur drôle qui révèle chez elle une voix de contr'alto... aussi bien qu'une volonté bien arrêtée qui vous dit clairement: "N'essayez pas, vous n'auriez rien de mes faveurs aujourd'hui." Pour faire la part des choses, je crois que ces poussées de caprice correspondent plutôt à l'effort douloureux des pauvres gencives qui s'ouvrent enfin pour laisser passer de ci de là une petite dent qui suffit à remettre Suzanne en état de vous faire mille gentillesses. Elle vous envoie des "baisers" avec sa menotte, ou vous en donne de vrais en avançant sa bouche mignonne; vous fait de "beaux saluts" en courbant profondément sa taille minuscule et que sais-je encore?

Si jeune, croiriez-vous qu'elle semble avoir une tendance à la coquetterie qu'il faudra vite réprimer, je pense... Elle pose... et prend des airs mutins quand on prend son portrait...

Suzanne commence à marcher; mais pour être tombée quelques fois en faisant ses premiers pas, elle est devenue craintive, et depuis, ne se lance plus dans le vide sans un appui quelconque. Ce qui ne saurait l'empêcher toutefois de faire son chemin; et d'aller où elle veut.

Suzanne que j'aime, tu nous a laissés. Nous ne pourrons suivre que de loin désormais, le développement physique et moral de la petite personne. Je te manque. Je sens encore sur ma joue le baiser du départ... Pauvre Suzanne, tu devrais ne jamais grandir pour ne pas apprendre à souffrir de voir partir tes amis, même les tout petits comme toi.

Quand tu reviendras, je n'ai pas la témérité de croire que tu reconnaîtras la grande amie Jacqueline qui te voudrait à elle toute seule. Mais tu sauras dire mon nom, et notre vieille amitié renaîtra avec le printemps et le réveil de la nature.

JACQUELINE des ERABLES.

Septembre 1919.

A UN PETIT ENFANT

Toi qui rêves toujours, ne parlant pas encore,
Petit enfant royal par le bleu de tes yeux,
Vois-tu la flamme orientale de l'aurore
Qui se lève sur ton sommeil silencieux?

Vois-tu toute la mer périlleuse et joyeuse?
De lourdes visions émergent des brouillards
A travers la lueur d'une lune frileuse,
Et de grands cavaliers portent des étendards...

Si, dans la nuit ou dans le jour, lorsque tu rêves,
Tu vois ce ciel doré, si tu vois cette mer,
Aux heures des douleurs tes douleurs seront brèves.

Quand la vie aura fait ton esprit plus amer,
Tu te rappelleras ces fantômes magiques
Pour t'endormir au souvenir de leurs musiques.

RAYMOND DE LA TAILHEDE.

Feuilleton de la Liberté No 5
LES ARPENTS DE NEIGE
Par
J. E. Poirier

— Grâce au ciel, je possède encore mes papiers et aussi quelques valeurs que j'avais emportées...

— A combien estimez-vous votre jument?

Cette brusque question parut légèrement interloquer le métis. Il répondit enfin:

— Mais je vous la cède pour aller à Battleford... Vous me la rendrez quand vous pourrez.

Depuis un instant, miss Elsie fixait d'un oeil pensif l'étrange garçon. Il s'en aperçut et, se tournant vers elle:

— Acceptez, miss, supplia-t-il... il y va de votre salut, peut-être...

— Jeune homme, reprit Hughes Clamorgan avec autorité; vous nous avez sauvé la vie. C'est fort bien. Mais, à quel titre?

— Comment, à quel titre?

— Vous ne comprenez pas? Je veux dire que, bien que vous soyez un demi-blanc français, ce n'est pas comme ennemi, sans doute?

Le métis semblait perplexe. Il répondit enfin hésitant:

— C'est à titre de chrétien.

— Parfaitement! s'exclama le fermier de l'air triomphant d'un homme qui vient de faire une découverte. Je vous ai compris. Mais, croyez-moi, mieux vaudrait avouer que vous cherchez à réparer, autant qu'il vous est possible, l'erreur, la folie de vos frères. Cette franchise serait tout à fait honorable pour vous. Vous reconnaisez quel est le parti de la justice et de la civilisation... Alors, pourquoi hésiter davantage? Laissez les sauvages demi-blancs et indiens à leurs massacres et accompagnez-nous à Battleford...

L'Anglais eût, sans doute, continué cette espèce de monologue durant un instant encore si le métis, dont le visage, après avoir exprimé la stupéfaction, était devenu d'une couleur terreuse, ne lui eût jeté brusquement entre les mains les rênes de sa jument:

— Pas un mot de plus, sir! s'écria-t-il d'une voix tremblante d'émotion. Pas un mot, vous m'entendez!... Et vous, miss, adieu...

Il fit deux ou trois pas avec précipitation, comme pour s'éloigner, puis, brusquement arrêté, se retourna, enveloppa la jeune fille d'un regard inexprimable où passait un vertige et lui jeta sourdement ces mots:

— Fuyez!... fuyez à Battleford!

Et il disparut derrière les tremblés...

Le père et la fille demeurèrent un court instant debout l'un près de l'autre, comme pétrifiés d'étonnement et les yeux fixés sur le hallier, dont les branches frémissaient encore de la fuite précipitée du jeune homme.

— Nous avez-vous envoyé votre réabonnement?

Le farmer, bien qu'il ne fût pas le moins stupéfait des deux, retrouva le premier son sang-froid. Se tournant vers miss Elsie, il déclara:

— En vérité, voilà une étrange aventure.

Elle se contenta de répondre, toute pensive:

— Bien étrange, en effet, mon père.

— Maintenant, reprit le colon toujours pratique, il convient de ne pas s'y arrêter outre mesure. Il est urgent que nous quittions cet endroit, paraît-il. Or, nous avons là une monture qui semble vigoureuse, des vivres pour un jour et demi au moins. En route pour Battleford!

Comme il se sentait un peu affaibli, à cause du sang qu'il avait perdu, il prit place lui-même sur le dos de la jument. Sa fille monta en croupe. De sa main libre, il reprit les rênes, et, des deux talons, poussa en avant sa monture.

Ils avancèrent vers l'Est sans jamais perdre de vue la rivière, dans un silence à peine interrompu de temps en temps par le fermier qui se plaignait de souffrir de la tête. Le ciel était assez clair; le soleil venait de se lever, et des buées blanches flottaient encore parmi des débris de glaçons. A l'approche des voyageurs, des essaims de loriots noirs et dorés s'enlevaient des buissons de la rive: des espèces de gerboises appelées dans le pays "gophers" filaient sous leurs pieds. La prairie où pointaient çà et là des bouquets d'arbres s'étendait en face d'eux, illimitée.

— Savez-vous l'idée qui me vient, mon père? dit tout à coup miss Elsie. Eh bien! je songe à ce garçon que j'ai certainement vu quelque part, je ne sais plus où, avant la rébellion... Et je m'imagine que c'est lui qui nous a envoyé, après le massacre de Frog-Lake, l'avertissement de gagner le Fort-Pitt.

— J'ai malheureusement oublié.

Le fermier réfléchit un instant.

— C'est, en effet, fort possible. Mais, n'importe, je ne vois pas du tout à quel titre il nous rend ces services. Son départ précipité de tout à l'heure est étrange. Je me serais donc trompé sur ses intentions. Mais alors, à quel mobile a-t-il obéi?

Après un moment de silence durant lequel il parut chercher la solution de ce problème, il se décida à conclure:

— Non, je ne devine pas... Ni vous non plus, sans doute?

Un sourire énigmatique que le fermier pouvait voir effleura les lèvres roses de miss Elsie. Toutefois, elle répondit:

— Ni moi non plus, mon père.

Toute la matinée, ils chevauchèrent sans arrêt. De temps à autre, le colon mettait pied à terre pour soulager sa monture.

— Le feriez-vous immédiatement avant d'oublier de nouveau?

Vers midi, ils aperçurent une ferme abandonnée. Un vieux chien efflanqué, presque mourant, qui gisait, les deux pattes cassées, près d'une boîte à savon vide, troubla seul de ses jappements le silence environnant, dès qu'ils eurent franchi la "fence". Leur jument, une fois dessellée, trouva dans l'écurie abondance d'orge et de paille de maïs. Eux-mêmes découvrirent dans un coin de la victuaille encore fraîche et de nombreuses bouteilles de spiritueux.

Après un dîner frugal, mais auquel ils firent honneur, et une sieste d'une heure où ils retrempèrent leurs forces, ils jugèrent à propos de reprendre leur route.

Comme ils quittaient l'enceinte, la jeune fille poussa un léger cri. Le fermier, occupé à assujettir une boucle de la sangle, releva vivement la tête.

A cent pas d'eux, une troupe d'une demi-douzaine de cavaliers pointait dans leur direction.

—Les Indiens! murmura miss Elsie, pâle comme une morte.

Se dérober était désormais impossible. Déjà, des carabines s'apprêtaient pour le cas où les fugitifs eussent esquissé une velléité de fuite.

Hughes Clamorgan prit sa monture par la bride et attendit.

Bientôt, il devint évident que ces cavaliers étaient, pour les trois quarts, non des Indiens, mais des métis, et cette constatation soulagea un peu les deux Anglais, encore qu'ils qualifiassent les uns et les autres de sauvages.

Quand ils ne furent plus qu'à une centaine de pas, celui qui paraissait le chef se détacha du groupe et s'avança au petit galop, la carabine en arrêt.

Sans attendre son injonction, et pour prouver leurs intentions pacifiques, le père et le fils avaient, selon la coutume des gens de la frontière, levé les bras.

Celui qui s'approchait était un homme court et trapu d'une quarantaine d'années, les yeux perçants, la barbe fournie et noire.

— Seriez-vous les propriétaires de cette ferme? questionna-t-il d'un ton bourru, en désignant de la tête l'habitation de bois.

Le colon fit un signe négatif.

Au même instant, les yeux vifs et mobiles du métis s'arrêtèrent sur la monture des fugitifs. Il s'écria:

—Eh! mais je connais cette jument, ce me semble! N'a-t-elle pas sur la croupe à droite une marque blanche?

Il poussa son cheval de ce côté. Une courte ligne de poils blancs, stigmates d'une ancienne blessure, s'y détachait sur le fond plus sombre de la robe.

Dans son français, il murmura:

— Parbleu! c'est ben elle!... C'est la cavale à Jean La Ronde.

Et, se tournant vers les fugitifs, il demanda en anglais, cette fois, et d'un ton sévère:

— Comment se fait-il qu'elle soit en votre possession?

En quelques mots brefs, le fermier narra l'aventure.

— Voilà qui est bien invraisemblable, observa le métis. Un demi-blanc faire cadeau de sa jument à des Anglais! En vérité, vous nous prenez pour des imbéciles! Vous allez nous suivre à Batoche!

— Certainement que je le ferai.

— Merci.

Hughes Clamorgan voulut protester:

— Ce que vous faites est arbitraire, dit-il. Nous sommes des non-combattants, de libres sujets de la reine. Vous vous exposez de gaieté de coeur aux

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

XVe dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, VII, 11-16)

En ce temps-là, Jésus allait à une ville appelée Naïm, suivi de ses disciples et d'une grande foule de peuple. Or, comme il approchait de la porte de la ville, voilà qu'on portait en terre un fils unique, dont la mère était veuve, et il y avait avec elle beaucoup de personnes de la ville. A sa vue, le Seigneur, touché de compassion, lui dit: Ne pleurez pas, et s'approchant, il toucha le cercueil. Ceux qui le portaient s'arrêtèrent, et il dit: Jeune homme, levez-vous, je vous le commande. Et aussitôt le mort se leva et se mit à parler, et Jésus le rendit à sa mère. Et tous furent saisis de crainte, et ils glorifiaient Dieu en disant: Un grand prophète s'est levé parmi nous, et Dieu a visité son peuple.

Mme GASPILLETOUT

Madame Gaspilletout est une femme comme on en voit plusieurs. C'est un bijou de femme. Elle serait une perfection sans ce malheureux petit défaut qui...

— Ah! Un défaut!

— Eh oui. Figurez-vous que madame n'est pas capable de compter.

— Vous ne me dites pas! Elle ne sait pas son arithmétique?

— Bien sûr qu'elle la sait!

— Alors, quoi.

— Alors, madame n'a pas le temps de tenir ses comptes. Et puis, quand même elle aurait le temps, elle n'a pas, à la fin de la semaine, un sou vaillant à compter.

— Comment pas un sou? Son mari gagne plus de trois piastres par jour, et son garçon au moins une et quart.

— Je le sais. Chaque semaine il entre au moins $25 à la maison.

— Et avec cela, ils n'ont pas un sou à mettre de côté, ces Gaspilletout! Que font-ils donc de leur argent?

— Allez-y voir! Ce n'est pas, semble-t-il, le mari qui les dépense. Quelle bonne pâte d'homme, sage comme une image et qui ne boit que de l'eau! Si mon Jacques lui ressemblait!...

— Oui, c'est étrange. D'ordinaire c'est l'homme qui par la boisson, le jeu, gaspille le meilleur du salaire, mais monsieur ne joue pas, ne fume pas, ne boit pas, c'est un homme *parfait*, quoi!

— On les vole peut-être?...

— Ils n'ont pas de domestiques.

— Alors, c'est un mystère!

* * *

Le mystère s'explique.

Midi. A table.

— Seigneur! quelle pile de tranches de pain!

— On en laisse. Elles sèchent. Au rebut!

— Tiens, de la soupe en boîte.

— Ah! ma chère, quelle belle invention! La soupe est si vite faite ainsi!

— Oui, mais ça coûte cher.

— Pristi! Les plats sont fournis; on nourrirait un escadron. Vous en avez pour trois jours à servir du réchauffé.

— Ah! je déteste le réchauffé. Il faudrait faire des ragoûts, et mon mari fait la grimace.

— Et les restes?

— On les jette.

Pendant que ces sauces mijotent et que ses marmites chantonnent, madame lit le feuilleton de la *Presse*: "Passionnant, ma chère, ce roman."

Oui, tellement qu'elle oublie soupe, viande, patates. Et alors patates, viande, soupe, tout est brûlé.

Madame en prend facilement son parti.

— Blanche, ma chérie, cours acheter une boîte de saucisse... va vite! Rapporte aussi une boîte de tomates.

Et l'on mange froid et cher. L'épicier se frotte les mains.

Au printemps dernier, madame Gaspilletout a oublié de mettre des *boules à mites* dans l'armoire où sont serrés les habits d'hiver. L'automne arrive.

— Ah! ces misérables mites! Elles ont tout mangé! Voyez ces trous! Et dire que j'avais payé ces étoffes cinq piastres la verge...

Il faut des habits neufs.

Madame ne bouche jamais les petits trous dans le linge ou les vêtements; elle attend qu'ils soient gros, si gros que le raccommodage est impossible.

Il faut encore du neuf.

Le tailleur se frotte les mains.

Madame très souvent "est sortie." Cécile veut un chapeau, Blanche une paire de chaussures, le petit Louis, une casquette. Alice court sur ses dixsept ans: il lui faudra un piano. Elle aime tant la musique, la chère enfant!

Et madame trotte d'un magasin à l'autre, marchande ici, achète là, revient enfin à la maison, ses paquets sous le bras, et trop tard pour préparer le souper.

— Blanche, ma chérie, cours vite acheter ceci et cela!..

Et puis il y a la mode, la sotte mode, que madame révère et suit scrupuleusement.

Ah! voilà un scrupule qui fait terriblement maigrir la bourse familiale. La pauvre bourse! Elle est plate, d'une platitude incurable. Quand par malheur elle se gonfle, c'est des factures du tailleur, de l'épicier, du cordonnier, du boulanger...

Et c'est qu'elle risque gros, bien gros, madame Gaspilletout. Qu'une maladie, un chômage ou un accident surviennent, c'est la misère, la misère noire qui entre au logis. Adieu! piano, habits neufs, chapeaux à la mode... adieu! pour toujours.

L'avenir devrait l'inquiéter. L'avenir, elle n'y songe pas. Elle vit au jour le jour, sans souci du lendemain, comme un sauvage. On me dit qu'on l'a vue au théâtre et au *scope*. C'est probable.

Et voilà comment s'explique le mystère. Il n'y a jamais d'argent dans le porte-monnaie des Gaspilletout. Rien d'étonnant: il est percé comme une écumoire. Ce qui entre passe à travers.

* * *

Madame Gaspilletout, je ne vous connais pas; mais je vous plains de tout mon coeur et vous crie: "Prenez garde."

Accepteriez-vous un conseil? Prenez une feuille de papier, blanche et longue. D'un coup de crayon, divisez-la en deux du haut en bas. Sur le côté gauche, en haut, écrivez de votre plus belle écriture: *entrée*; à droite: *sortie*. Sous le mot *entrée* alignez jour par jour l'argent qui *entre* chez vous. Sous le mot *sortie* notez soigneusement l'argent qui *sort* de chez vous, ou qui en sortirait si vous payiez comptant.

Ne trichez pas. Soyez exacte. Depuis les cinq piastres jusqu'aux billets de chars, écrivez tout.

Faites cela quinze jours durant et additionnez.

Si..., écoutez-moi bien, madame Gaspilletout, si après cela, vous gaspillez encore, c'est que vous n'avez pas de coeur gros comme ça.

Non; vous n'avez pas de coeur!

Vous avez beau sourire à votre mari, embrasser vos enfants tous les soirs, vous plier à tous leurs caprices, vous avez beau soupirer et pleurer au mélodrame ou aux vues animées, je vous le répète, madame Gaspilletout, vous n'avez pas de coeur.

Pensez-vous aimer votre mari, quand l'argent qu'il se tue à gagner, vous le dépensez au fur et à mesure à vous amuser à flatter votre paresse et votre vanité?

Croyez-vous aimer vos enfants, quand vous leur préparez un avenir de misère en jetant au vent l'argent qui devait les établir, en leur donnant cet exemple de gaspillage qu'ils ne suivront que trop facilement.

Vous aimez Dieu, dites-vous. Et vous vous acquittez si mal de la tâche qu'il vous a confiée: *élever, éduquer* votre famille! Est-ce bien cela qu'on vous prêche à l'église? Est-ce dans le catéchisme qu'on vous conseille une pareille conduite?

Madame Gaspilletout, prenez garde!

On ne joue pas avec ses devoirs d'état. On ne joue pas avec l'avenir, avec l'âme de ses enfants.

Si la mère ne sait pas ménager, ses enfants seront des gaspilleurs; ils jetteront leur argent dans les vues, les buvettes et ailleurs; ils jetteront leur âme au diable.

— Oh Père! c'est bien moi qui pensais à tout cela!

— Ah! vous n'y pensiez pas! Eh bien, madame, il est grand temps.

Pensez-y!

R. P. de l'Imm. Conc.

ESSUYEZ, N'EPOUSSETEZ PAS

— Julie, encore le plumeau!

— Mais, monsieur!...

— Je vous ai déjà dit: N'époussetez pas, essuyez!

C'est singulier comme on a de la peine à faire pénétrer dans la tête la moins dure les vérités les plus élémentaires! Essuyez, essuyez, mais n'époussetez pas!

C'est une ancienne habitude invétérée parmi les ménagères que de faire épousseter les appartements. On tape les fauteuils à coups de baguette, on fait sortir la poussière en plein appartement; on promène le plumeau sur les meubles, sur l'étagère, sur les tentures, sur les murailles. On irait jusqu'au plafond si on avait le bras assez long, et l'on y va quelquefois avec l'aide de l'escabeau. Eh bien! non, n'époussetez pas!

Pourquoi? D'abord, parce qu'épousseter c'est perdre son temps; vous déplacez la poussière, vous la chassez d'un meuble, elle se sauve dans l'air et va s'y promener pendant plus d'une heure, puis elle retombe tranquillement quand vous avez le dos tourné.

Ce n'est pas tout. Il peut y avoir danger réel à épousseter.

La poussière contient les fameux microbes!

Fort heureusement la plupart ne sont pas méchants; cependant il peut y avoir dans la quantité de véritables germes assassins: microbes de la diphtérie, de la scarlatine, de la rougeole; et... Et ces diables de microbes ont la vie très dure; ils vivent très longtemps à l'abri de la lumière.

Par conséquent on ne sait jamais s'il n'en existe pas un qui s'est glissé en temps d'épidémie sur le haut du placard, sur le mur de la chambre, etc. Il est là, attendant le moment favorable pour nous jouer un mauvais tour.

Or, que fait-on en époussetant? Les germes dangereux étaient dans un coin. Vous allez naïvement les chercher et, sous prétexte de propreté, les faire voltiger au milieu de votre chambre, à portée de votre bouche et de vos organes respiratoires. Il aura suffi d'un coup de plumeau ignorant pour vous tuer, vous et votre voisin et peut-être le voisin de votre voisin, etc. Gare aux vieux germes nichés dans les coins!

Admettons même que vous ayez de la chance et qu'aucun germe dangereux n'ait pénétré chez vous depuis que la maison est construite, vous avez tort d'épousseter. C'est malsain.

Car ce que demande le poumon, c'est de l'air et non pas des pavés microscopiques. Plus un air est chargé de poussière et moins il est propre à la fonction capitale de la respiration: de l'air ainsi souillé, c'est de l'eau pleine de boue.

Cet air chargé de matériaux de toute nature est moins actif, et quand on le respire continuellement on finit par s'en trouver fort mal. L'anémie arrive avec son cortège de troubles. Cette maladie bien connue, l'épuisement, tire principalement son origine de l'air impur que respire l'habitant de la ville au fond de ces cages appelées des maisons. Pas d'air, pas de lumière, et vous voulez que nous vivions?

La poussière irrite nos organes, les salit. La valeur hygiénique de l'air des montagnes tient en grande partie à son extrême pureté.

Nous avons déjà assez de poussière dans l'air des villes, sans aller encore secouer comme à plaisir tous les infiniment petits accumulés sur nos meubles. Oh! la routine!

N'époussetez pas, essuyez, essuyez doucement avec un linge humide. Enfin, ouvrez l'appartement. Que la lumière fouille les coins et dore les murs.

La lumière nous débarrasse des organismes en suspension dans l'air. De l'air ensoleillé gagne en qualité.

Evitez la poussière des appartements et cherchez la lumière!

Une dernière fois, Julie, je vous défends le plumeau. Essuyez, n'époussetez pas!

B. P. de Saint-Malo.

Une jeune fille tue son amoureux

Montréal, 10. — Un nommé Paul Clermont, âgé de 25 ans et résidant au No 358 rue Chateauguay, a reçu une balle dans la tête, balle tirée par sa fiancée Blanche Beaubien, à sa résidence. L'homme est mort peu de temps après à l'hôpital Général, et la fille est détenue à la Sûreté en attendant une enquête qui est faite aujourd'hui par la police.

Autant que l'on en sait actuellement, cette fatalité n'est que le résultat d'un accident, car il n'y avait aucune querelle entre les deux jeunes gens. Les premiers témoins ont trouvé la fille aux côtés du mourant et lui donnant les premiers soins.



TERRES FEDERALES.

Augmentation du taux d'intérêt.

Avis public est donné par les présentes en conformité avec les provisions d'un acte pour amender la loi des Terres Fédérales passée à la dernière session et commençant du 7 juillet, 1919, où l'intérêt est imposable, le taux de tel intérêt sur toutes nouvelles transactions en rapport avec l'Acte des Terres Fédérales sera de 6 p.c. par année; ainsi que du 1er septmbre, 1919, le taux sur tous paiements partiels échus et impayés se rapportant aux transactions passées et futures sera augmenté à 7 p.c. par année.

Par Ordre,
L. PEREIRA,
Secrétaire.

Ministère de l'Intérieur.
le 26 juillet, 1919.

AVIS est donné par le présent que la Cie THE NORTH EMPIRE FIRE INSURANCE COMPANY s'adressera au parlement du Canada à sa prochaine session afin d'obtenir un bill pour légaliser et confirmer une émission d'une partie des parts et actions de son capital déjà émises et données en échange pour d'autres parts de la Cie THE CANADA WEST FIRE INSURANCE COMPANY LIMITED, et afin d'obtenir une proclamation que la dite Cie THE NORTH EMPIRE FIRE INSURANCE COMPANY s'est conformée aux dispositions de la section 10, Chapitre 136 des Statuts de 1908 et pour obtenir une extension des pouvoirs corporatifs de la dite Cie THE NORTH EMPIRE FIRE INSURANCE COMPANY, par lesquels la dite Cie aura le pouvoir de faire des contrats concernant l'Assurance contre les Explosions, la Transportation Intérieure, le Coulage, la Grêle, les Bris de Vitres, les Automobiles, le Vol, le Vol avec Effraction, les Bouilloires à Vapeur, les Cyclones, les Tornado et l'Intempérie, et pour tout autre pouvoir et privilèges accessoires ou nécessaires pour les fins sus-dites ou l'une quelconque d'icelles.

DATE à Winnipeg ce 13e jour de septembre A. D. 1919.

ADAMSON et LINDSAY,
806 Edifice McArthur, Winnipeg, Man.
Avoués des Pétitionnaires.

McGiverin, Haydon et Ebbs,
Agents à Ottawa.

---

sévérités de notre Gouvernement!

L'homme, à ces rodomontades, haussa les épaules:

— Peu m'importe! L'histoire de cette jument doit être éclaircie. Apprêtez-vous à nous suivre à Batoche.

Les autres cavaliers s'étaient rapprochés. Sur un signe de leur chef, ils encadrèrent les deux Anglais, et la petite troupe, augmentée de ses prisonniers, se dirigea vers le Sud.

V

Un point noir

Résolu à se défendre à Batoche jusqu'à la dernière extrémité, Louis Riel venait d'appeler à lui tous les métis des settlements environnants et ceux qui, plus rudes encore, vivaient dans la prairie de la vie nomade des Indiens.

Il avait fait fortifier le cimetière, mis en état de défense les alentours du bac, seuls points vraiment importants, le reste du village consistant en "loghuts", habitations très primitives faites de troncs de sapin, égrenées sur les bords de la rivière, quelques-unes blanchies à la chaux, mais toutes entourées de quelques arpents de terre assez bien cultivés et donnant accès à la Saskatchewan.

Chaque jour arrivaient au gué de Batoche des settlers de sang-mêlé avec leurs approvisionnements et leurs bestiaux et des bandes de trappeurs étranges aussi basanés que des Peaux-Rouges, qu'ils rappelaient par la silhouette et l'allure. Au reste, il se trouvait parmi eux bon nombre de sauvages venus des réserves voisines, de celle de "One-Arrow" particulièrement, toute proche de la paroisse de Saint-Laurent. Ceux-là étaient reconnaissables à leurs grands airs nonchalants plus encore qu'à leurs faces glabres encadrées de chevelures noires et tombantes tressées en cadenette, et ils passaient à jouer aux cartes et à fumer des pipes tout le temps qu'ils n'employaient pas à explorer sur leurs vigoureux petits "broncos" les deux rives de la Saskatchewan.

— Et votre promesse de renouveler votre abonnement?

Riel avait aussi rappelé la bande qui, sous la conduite de Gabriel Dumont, opérait, non sans succès, contre la police montée, du côté de Battleford.

Les membres de la famille La Ronde restés à Batoche attendaient donc incessamment le retour de Vallonges et des deux fils aînés qui faisaient justement partie du contingent. Mais seuls, Pierre et le Français devaient reparaître au village, Jean La Ronde ayant disparu la veille au matin dans des circonstances étranges qui avaient laissé Henry perplexe.

La nouvelle de la destruction de Frog-Lake, le 31 mars au soir, et de la marche des Cris sur le Fort-Pitt, leur était parvenue au moment où ils levaient le camp. Le Français, qui se trouvait près de Jean au moment où Pierre venait de leur transmettre cette nouvelle, remarqua bien l'émotion qu'elle produisait sur le fils cadet de son hôte; toutefois, le jeune homme gardant le silence, par discrétion il ne le questionna pas.

Seulement, l'heure du départ venue, il constata son absence. Intrigué, le Français interrogea Pierre à ce sujet, mais celui-ci, d'un air sombre, haussa les épaules:

— Ah! je ne veux pas "sacouère" ce qu'il est devenu. C'est un homme qui n'a pas le coeur d'un Bouais-Brûlé.

Et, durant le reste du trajet, il évita de faire la moindre allusion au disparu.

Le lendemain, dans la matinée, les métis atteignaient les berges de la Saskatchewan méridionale, mais ce ne fut pas sans peine, à cause de la débâcle commençante des glaces, qu'on gagna le village construit sur la rive droite.

Le premier soin du Français fut de rassurer La Ronde sur le sort du cadet. Il dut même faire appel au témoignage de Pierre pour persuader à la mère que son fils n'était ni mort ni blessé.

— Mille excuses, mais soyez certain que je ne manquerai pas à ma parole. Le prochain courrier vous apportera mon réabonnement.

— Merci.

Le père et l'aïeul se montraient plus calmes. Habitués à la vie aventureuse des plaines, ils ne s'étonnaient pas outre mesure de l'incident.

— Il ne va pas tarder à s'en revenir, sûrement, disait Baptiste. C'est pt'être ben sa jument qui s'est détachée et ensauvée.

— Ou lui qui s'est ensauvé sur sa jument, ricana Pierre, mais assez bas pour que, seul, Henry de Vallonges, qui se trouvait près de lui, pût l'entendre.

Le reste de la journée s'écoula sans qu'aucun des membres de la famille se préoccupât, du moins en apparence, du sort de Jean.

Toute l'après-midi, sur les bords mêmes de la rivière, des escouades de métis furent occupées à creuser avec des pics ces trous reliés par des tranchées et destinés à abriter les tirailleurs, ces "rifle-pits" (puits à fusil), selon l'expression anglaise, qui devaient être, quelques semaines plus tard, si fatals aux soldats de la "puissance".

La nuit vint parmi le vent qui soufflait en rafales et la neige tourbillonnante.

Sur son matelas de feuilles de maïs, Henry de Vallonges attendit quelque temps le sommeil. Le sort de Jean La Ronde, sans l'inquiéter précisément, le préoccupait. Il nourrissait une sympathie particulière pour ce garçon un peu mystérieux. Chez ses frères, plus frustres, revivait davantage l'indigène stoïque et brave. La sensibilité plus fine de celui-ci le rapprochait plutôt de ses origines françaises. Sans être grand psychologue, Henry de Vallonges le sentait nettement. La conduite du métis l'intriguait, et il se promettait de faire tous ses efforts pour l'éclaircir à la prochaine occasion.

Le lendemain, le vent avait cessé, et un soleil léger caressait doucement la neige durcie par la gelée de la nuit. Dans ce froid, mais joli matin d'avril canadien, le Français descendit, à travers les bois qui entouraient le village, jusqu'aux bords de la rivière. Des métis travaillaient déjà aux "riflepits". Quelques-uns tout en maniant le pic, entonnaient à pleine voix une chanson de bûcherons qui montait alerte et vive et bien française dans l'air sonore.

Nous avons roulé le Long-Sault,
Nous l'avons roulé tout d'un morceau
— Ah! que l'hiver est longue!
Rouli, roulant, ma bosse roulant,
En roulant ma boule roulant,
En roulant ma boule!

Henry de Vallonges écoutait l'amusant refrain, tout songeur, appuyé sur le canon de son fusil. Depuis qu'il avait mis le pied dans ce pays, il se sentait vraiment naître un peu plus chaque jour à une vie nouvelle. Les événements de la semaine précédente — les engagements qui avaient déterminé l'évacuation de Carlton par les troupes du colonel Irvine et du major Crozat — lui avaient fait connaître les émotions et les enivrements de la lutte.

Et maintenant, par ce matin d'avril où le rude hiver boréal laissait ses traces, il avait comme une hallucination du passé: à voir s'agiter ces gens basanés vêtus de cuir et de laine, à contempler sur la rive opposée des tentes indiennes qui fumaient, il évoquait un camp de batteurs d'estrade de Montcalm devant le Saint-Laurent. Même ciel, même cadre presque et mêmes hommes. Des interpellations se croisaient autour de lui en français archaïque, des chansons de jadis arrivaient en bribes à ses oreilles, des noms même parfois le faisaient tressaillir, de beaux noms où semblait tinter claire toute l'ancienne France; car le sang des Montigny, des Saint-Georges, des Varennes, des Saint-Luc-de-Repentigny, coulait, mêlé au sang indien, dans les veines de beaucoup de ces rudes chasseurs de fourrures. L'âpre lutte du dernier siècle commencée aux bords de l'Atlantique semblait se poursuivre avec les mêmes éléments à des centaines de lieues au nord-ouest dans le pays sauvage de la Saskatchewan.

Et Henry de Vallonges, replacé par les circonstances dans son milieu de tradition, se sentait plus fort, plus viril, renouvelé pour ainsi dire, prêt à des choses héroïques.

— Il fait "frette" à matin, M'sieu le vicomte, dit une voix grave près de lui.

Il se retourna. Jean-Baptiste La Ronde s'avançait.

Après les banalités ordinaires sur l'état du ciel, banalités qui ont cours sous toutes les latitudes, le métis dit:

— Le poudrin et l'ouragan de cette nuit ont causé un brin de tracas à ma femme... rapport au cadet v'savez ben... qu'est pas encore r'venu...

C'était la première fois depuis les explications de la veille au matin que le père faisait allusion à l'aventure du fils. La conversation continua sur ce sujet durant quelque temps, le Bois-Brûlé s'en tenant à son opinion de la veille: à savoir qu'un simple incident avait dû retarder le jeune homme au départ de la colonne.

A la fin pourtant, Henry de Vallonges crut démêler dans ses propos un peu d'inquiétude:

— C'est vrai tout de même, ajoutait le Bois-Brûlé, c'est vrai qu'alors il aurait dû être de retour hier au soir... Mais il est capable, après avouère rattrapé sa jument, d'être reparti sur la piste d'un ours... Il est si drôle, le cadet... depuis surtout qu'il est allé à Saint-Paul vendre des peaux, il est comme changé. Il était gai, dans le temps, et luron, fallait voir. A c'te heure, v'savez ben, y ne mange qui vaille, y ne chante plus comme devant, il a quelque chose, ben sûr...

(A suivre)

La leçon de deux grèves

Les patrons qui se sont donné la peine de suivre d'un peu près les grèves de Lauzon et de Saint-Grégoire ont dû remarquer, s'ils ne sont pas aveugles, que l'Union nationale des Ouvriers de la Rive Sud ne se conduisait pas précisément de la même manière que la Fédération de Marine et la Fédération des Ouvriers textiles.

Pendant que celles-ci, en effet, faisaient des grèves folles, employaient la violence pour terroriser leurs adversaires et bravaient les lois dans le but d'atteindre leurs fins, celle-là refusait d'entrer dans un mouvement condamnable et, malgré toutes sortes de provocations, empêchait ses membres de se procurer un triomphe immédiat, bien facile à obtenir, par l'emploi de méthodes que réprouvent la conscience aussi bien que le code criminel.

Pourquoi cela?

La réponse est facile: il y a union et union, comme il y a fagot et fagot.

* * *

Pour les unions internationales, le patron, c'est l'ennemi; l'union catholique le considère comme un associé dans l'oeuvre de la production industrielle. Celle-ci voit en lui le propriétaire et le chef d'entreprise; celles-là, l'exploiteur et le marâtre qu'une plus juste organisation de la société pendrait haut et court.

L'unique but que poursuivent les syndicats internationaux, c'est l'augmentation constante des salaires et la diminution non moins constante des heures de travail. Les unions catholiques savent que les salaires ne se commandent pas à coup de grève et que, même avec de la bonne volonté, le patron doit leur assigner des limites; elles sont pour une journée d'ouvrage raisonnable, mais elles comprennent qu'il est des temps et des pays où c'est mal de vouloir raccourcir la durée du labeur.

Les unions internationales prêchent à leurs membres que l'ouvrier devrait avoir autant de bonheur, de jouissance et de repos que son patron: tout leur horizon est sur la terre; les ouvriers appartenant aux syndicats catholiques ont des vues plus saines et plus hautes: loin de considérer comme une injustice l'inégalité des conditions humaines, ils savent que la naissance, les talents et les circonstances rendent inéluctable l'inégalité qui existe entre les hommes. Et ils ont foi en une vie meilleure où chacun recevra, en fait de vrai bonheur et de vraies jouissances, la part qu'il a méritée, quels qu'aient été, par ailleurs, sa parenté, sa richesse, sa puissance et ses dons intellectuels ou autres.

Il y a des unions qui prétendent que les questions de salaire et toutes les autres questions concernant le travail sont purement économiques; elles disent que la conscience n'y est pas intéressée; que l'Eglise n'a pas, en conséquence, le droit de s'en occuper; que les ouvriers n'ont pas à tenir compte de ses directions dans leurs affaires professionnelles. Ces organisations sont neutres, et il en existe à Québec, et des ouvriers catholiques se permettent d'en faire partie, sans raison suffisante, et tout cela est blâmable: rien de plus vrai. Mais, puisqu'on vous dit qu'il y a, à Québec, des unions catholiques — cela ne date pas d'un siècle, mais cela est, à l'heure où nous sommes — qui professent le contraire! Croiriez-vous que leurs statuts reconnaissent que les actes syndicaux doivent être réglés, non pas par l'appétit plus ou moins vorace des syndiqués, mais par les lois morales qui régissent tous les actes humains? Rien de plus exact, cependant.

Vous connaissez des unions qui, pour la moindre affaire, ont recours à la grève? Vous pouvez en nommer qui ont déclaré des grèves immorales, injustes, voire des grèves politiques? Nous aussi. Mais apprenez donc qu'il y a, à Québec, au-delà de quarante unions et pas moins de quinze mille ouvriers qui, tout le temps de la période tourmentée de la guerre, ont réglé tous leurs différends sans avoir recours à ces moyens extrêmes.

Il y a des unions qui s'imposent dans les usines: C'est vrai et elles font mal; mais il y en a d'autres, comme cette Union des Ouvriers de la Rive Sud qui, à force de démontrer leur utilité, obtiennent de ceux qui les emploient d'être reconnues volontairement. Et n'est-ce pas que c'est bien?

* * *

Cette définition par les contraires de deux choses opposées est incomplète, nous le savons, mais elle suffira pour prouver aux employeurs de la province de Québec que, s'ils ne veulent être injustes envers les ouvriers syndiqués, il est grand temps qu'ils s'informent à quelle espèce d'union ceux-ci appartiennent.

Les unions ne sont pas toutes pareilles. Certains marchands et certains industriels qui donnent à n'importe qui, quand on vient les solliciter pour ceci ou cela, pour les amusements de la Fête du Travail, par exemple; certains maires et certains échevins qui, dans leur ignorance, déplorent tout haut, en de certaines occasions, que les ouvriers soient divisés; certains employeurs qui traitent toutes les unions comme des organisations révolutionnaires trouveront profit, pensons-nous, à réfléchir un peu sur cette vérité.

L'Action Catholique.

LA MUSIQUE A SAINT-BONIFACE

La première répétition pour l'Oratorio "Marie Madeleine", par J. Massenet, a eu lieu dimanche dernier, et si nous augurons du succès de l'entreprise par le nombre de l'assistance et l'entrain que tous semblent y apporter, certes le succès sera sans précédent.

La Chorale Sainte-Cécile de Saint-Boniface. Tel est le nom de la nouvelle organisation, et les recettes provenant des concerts que donnera cette société serviront à développer les talents de nos musiciens qui ont des aptitudes, à aider dans toute la mesure possible nos institutions ou sociétés de charité et nos oeuvres nationales. Nous comptons fortement sur l'aide du public pour nous faciliter les moyens d'arriver à notre but.

Les répétitions générales auront lieu tous les dimanches à 1 he p.m. dans la salle de l'Ecole Provencher à Saint-Boniface, et les répétitions pour dames seulement tous les mercredis soirs à 8 heures p.m. au même endroit "sans autre avis". Cette salle a été mise à notre disposition grâce aux démarches de M. l'échevin Marion, et nous l'en remercions.

Bien que l'assistance à la dernière répétition fut plus que satisfaisante nous avons le regret de dire que cependant il manquait beaucoup de personnes qui ont participé au concert de l'hiver dernier, mais nous espérons qu'elles se seront raliées pour la répétition de dimanche prochain le 21 courant afin que nous commencions immédiatement le travail sérieux.

M. Bourgeault annonçait à la chorale qu'il avait été choisi comme directeur d'une nouvelle symphonie formée à Winnipeg et composée de tous les musiciens des théâtres de Winnipeg. Connaissant les talents de notre directeur nous ne doutons pas qu'à brève échéance cette symphonie éclipse toute organisation de ce genre à Winnipeg et nous l'en félicitons. Mais ce qui contribuera surtout à enorgueillir les membres de la chorale est le fait de savoir que chacun en particulier a un peu contribué à amener cette sage décision, car ces jours derniers M. Bourgeault disait en conversation à votre correspondant que des messieurs de l'orchestre qui accompagnait notre dernier concert avaient été tellement enthousiasmés qu'ils n'avaient cessé depuis ce jour, de le presser à accepter cette nouvelle position et d'essayer d'amener sa chorale à donner un grand concert conjointement avec cette symphonie qui ne comprendra pas moins de 80 membres, tous artistes professionnels.

Une autre chose qui devrait aussi intéresser vivement non seulement les amateurs de musique, mais tout le public de langue française, est le fait que des démarches ont été faites auprès de M. Bourgeault par le gérant de "The Minneapolis Symphony Orchestra" pour que le printemps prochain il consente à faire exécuter une "Oeuvre" par notre chorale de concert avec cette dernière organisation, dont la réputation n'est pas à faire. Il est entendu que M. Bourgeault serait au pupitre et conduirait le tout. Un conducteur canadien-français et une chorale canadienne-française qui remplaceraient, et pour cause, "The Winnipeg Oratorio Society"!... N'y a-t-il pas matière à s'enorgueillir?

Nous ne croyons pas qu'il soit exagéré de demander à tous nos concitoyens de faciliter à M. Bourgeault sa tâche en encourageant les personnes de leur cercle qu'ils croient pouvoir nous être utiles à se joindre à nous au plus tôt et à nos membres actifs de travailler sérieusement, d'assister aux répétitions régulièrement et de prouver de la sorte à M. Bourgeault leur confiance absolue et leur détermination bien arrêter de le garder avec nous et pour nous.

Dimanche le 21 courant et soyons à l'heure exacte.

Un membre.

Conspué par les soldats

Toronto, 9. — M. Stewart Lyon, rédacteur du "Globe", a fait face à une foule courroucée de vétérans et de leurs amis devant lesquels il a dû défendre l'attitude du "Globe" relativement à la gratification de $2,000 que les soldats de retour du front demandent. Le défi a été lancé par les chefs du mouvement: ils voulaient que le rédacteur en chef du "Globe" vienne expliquer devant eux sa position et celle de son journal.

Un comité d'agitateurs visita M. Lyon à son bureau, hier après-midi, mais sa réponse n'a point satisfait les émissaires. Alors M. Lyon a décidé de faire face à ses adversaires en faisant un discours au Parc Queens.

C'était un auditoire excessivement bruyant. Les deux tiers ont écouté M. Lyon, mais l'autre tiers semblait avoir reçu la fonction de faire un vacarme d'enfer. L'impossibilité pour le pays de porter le poids que lui imposerait la gratification demandée, tel a été l'argument de M. Lyon qu'il a étayé en citant des chiffres de notre passif. Souvent l'orateur a été interrompu et il pouvait difficilement s'entendre parler. Après de multiples efforts pour persuader ses auditeurs les plus proches, M. Lyon abandonna la partie.

Les vétérans ont donc refusé d'entendre les explications qu'ils avaient sollicitées. Mais ils ont suivi le rédacteur en chef du "Globe" sans cependant user de violence. En face des bureaux du journal, ils ont honni le "Globe". Il se trouvait quelques agents devant l'édifice et il n'est rien arrivé de désagréable. Les mécontents ont défilé au retour par les rues Younge, continuant de huer le "Globe". Pendant l'assemblée au parc Queens, M. R.-H. Flynn, président de la nouvelle ligue de la gratification, a demandé qu'on fût juste envers l'orateur. Ce président a été le premier dénonciateur de l'attitude du "Globe" et c'est lui qui a suggéré de boycotter le journal.

Ottawa, 9. — La requête de l'Association de la Grande Guerre pour une prime additionnelle de $2,000 est venue à l'ordre du jour aux Communes. Le secrétaire, M. MacNeil, a envoyé une lettre spéciale à chaque député et il y a eu échange de télégrammes. Dans les couloirs ce n'était qu'un va-et-vient de messagers apportant les dépêches et les lettres recommandées.

Une ancienne coutume

Au temps du roi-soleil Louis XIV, la commune de Wangen (Bas-Rhin) était astreinte à payer à une Congrégation une dime de 800 mesures de vin. Cette contribution tomba en désuétude, mais, par la suite, deux individus, munis d'une prétendue concession royale, revendiquèrent le droit de perception. Il y eut un long procès qui se termina par la découverte de la fraude et la condamnation des faussaires.

Pour commémorer cet heureux événement, la commune érigea une fontaine et décida que chaque année la fontaine verserait du vin en place de l'eau pendant une heure. Cet usage, qui était régulièrement observé un dimanche de juillet jusqu'au moment de la guerre, a maintenant été repris pour célébrer la fête nationale française

En Province

LA BROQUERIE

Joies et peines

Depuis quelque trois semaines, M. Thoddée Ducharme et sa dame, Olive Degagné, de la province de Québec, sont au milieu de nous; leur visite a causé beaucoup de joie d'abord au père de Mme Duchesne, M. Cyprien Degagné, vénérable nonagénaire qui n'avait pas vu cette chère enfant depuis 37 ans, puis ce fut une véritable fête de famille partout où ils se sont trouvés, chez leurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Durant 15 jours ce fut pour eux connaissances, joies et fêtes nouvelles.

"Vous nous gâtez, disait tout bonnement M. Duchêne dans l'intimité. Partout où nous allons, nous n'avons qu'à nous laisser *dorloter*, c'est à nous donner l'envie d'aller chercher nos enfants et de venir demeurer à La Broquerie au milieu de tant de braves gens."

Tour à tour M. et Mme Duchêne furent les hôtes de MM. Cyprien Degagné, Honoré Simard, Louis Degagné, Jean Degagné, Charles Degagné, Philippe Savard, Pierre Laramée, Sylva St-Laurent, Frank McCarthy, Philibert Laurencelle, Narcisse Deslauriers, Eugène Simard. Mais c'est surtout chez M. Alfred Laurencelle que la fête parut le plus solennelle, parce qu'elle était présidée par le Grand'père Degagné, comme tout le monde s'accorde à le nommer dans la paroisse.

Comme il était heureux, ce bon vieillard, ce beau dimanche soir du 17 août. Vraiment on aurait dit un de ces anciens patriarches entouré d'une centaine de personnes, d'amis, mais surtout de parents. Plein de vigueur pour son âge, 92 ans, il reçut les compliments de tous, réunis pour le fêter en compagnie de ses visiteurs de la vieille province.

Après le souper en plein air, il y eut souhaits de fête au grand-père et de bienvenue à M. et Mme Duchesnes. M. Cléroux, instituteur à La Broquerie, fit un discours de circonstance tout à fait goûté. Il toucha à tout, si bien que M. Narcisse Deslauriers, prié de prendre la parole, n'eut qu'à répondre: "Ainsi soit-il".

Le chant et la déclamation eurent aussi leur tour, mais le plus superbe, — disons-le sans blesser personne, — fut le Grand-père Degagné dans son "*Tur lu tu tu*" d'antan, qu'il nous chanta de tout son coeur. "Je suis si content et si heureux de vous voir tous autour de moi, et j'ai tant prié pour voir mon Olive avant de mourir, que maintenant je suis prêt à mourir", disait-il.

Hélas! fallait-il que ses paroles fussent si tôt réalisées? "C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez aller votre serviteur en paix", puisque mes yeux ont revu tous ceux que j'aimais. Nul n'aurait pu croire, à voir ce nonagénaire encore si vigoureux malgré ses 92 ans, qu'il serait enlevé à l'affection des siens si vite. Douze jours après cette joie de famille, il rendait sa belle âme à Dieu, — le 1er septembre, — après une maladie subite qui dura à peine 20 heures. Entouré de tous ses enfants, il reçut avec la visite du prêtre tous les secours de la religion.

M. Cyprien Degagné est né à La Malbaie, P. Q., et était marié à Georgina Lavoie. C'est un vieux pionnier du Manitoba. Depuis près de 40 ans il demeurait à La Broquerie, où il a établi ses enfants. De lui on peut dire: Il a passé en faisant le bien. C'était un homme de foi. Il demeurait chez son fils, Louis Degagné.

Pour les aimer et les bénir du haut du ciel, il laisse sur la terre huit enfants: Mme Pierre Hervé, de La Broquerie; Mme Thaddé Duchêne, P. Q.; MM. Cyprien Degagné, Jean Degagné, Louis Degagné, Charles Degagné; Mme Honoré Simard, Mme Philippe Savard, et plus de 130 petits-enfants et arrière petits-enfants. Ce bon vieux grand-père a vu la cinquième génération.

Que sa belle âme repose en paix.

Narcisse.

— Cher docteur, je vous prie, dites-moi quels sont les dangers du diabète?

— Mais... madame...

— Oh! vous pouvez parler sans crainte. Ce n'est pas de moi qu'il s'agit. C'est de mon mari.

ST. CHARLES, MAN.

Voici le résultat des examens du mois de juin:

Grade XII. — Marie-Anne Scott, avec grande distinction.

Grade X. — Florence Shutliff, avec honneur: première de la province pour ce grade; Mary Gardner, Elena Contin, Delima Maloney.

Grade IX. — Elmina Langevin, Anna Beaupré, Clara Sigurdson, Annie Thomson.

Cours commercial. — Irène Goodwin, Clara Sigurdson, Gladys Powell, Philomène Pélissier, Jeanne Roy, Cotell Gagné.

Musique . . . .

Musique. — Senior piano: Solanges Laflèche. Junior piano: Mary Gardner, avec honneur. Junior, théorie: Anna Beaupré, avec 1er honneur; Gladys Powell, avec 1er honneur. Primaire, piano: Frances Staes, avec honneur; Béatrice Menu, avec honneur; Elise Kelson, Ada England, Anna Beaupré, Johanna Thorgurson; Laura Menu, Philomène Pellissier, Carmellia Dooley. Elémentaire, piano: Elmina Langevin, avec 1er honneur; Kathleen Hayes, avec 1er honneur; Eileen Phoenix, avec 1er honneur; Ella Gagnon, Delima Maloney, Leonora Bourgouin, Jean Bye, Yvonne Allard, Antoinette Sicotte, Muriel McAuley, Maureen Heavy, Ruth Lyday.

Examens d'entrée. — Alice Olivier, avec honneur; Rose-Alma Cloutier, Marie-Germaine Cinq-Mars, Hosanna Olivier, Antoinette Doiron, May Farera, Johanna Thorgierrson, Hilda Twardochleb, Rose Dauphinais.

FISHER BRANCH

Comme il y a déjà quelque temps que nous n'avons pas entendu parler de Fisher Branch, je suis bien certain qu'on nous croit tous morts. Etrange, car il il y en a qui pensent que nous sommes quelquefois trop vivants.

* * *

Il faut vous dire que nous sommes tous bien contents de voir revenir parmi nous M. Arthur Rousseau, ainsi que M. Léon Hudon, depuis plusieurs mois absents. Ils ont l'air bien enchantés de leur voyage, mais je pense qu'ils ne donneraient pas leur petit doigt pour y retourner.

M. Arthur Bouchard doit revenir bientôt, après une promenade aux Etats-Unis.

* * *

Dimanche dernier, plusieurs jeunes gens ont été invités à aller souhaiter la bienvenue à M. Hudon. Malheureusement, la mauvaise température a dû retenir M. et Mlle Hudon chez M. Alcide Gamache. Ce n'est qu'à cinq heures du soir qu'ils sont revenus l'air bien content de voir leur invité qui les attendait. Ils ont passé la veillée chez Mme Mariel Peloquin, qui fit de la belle musique. Tous sont revenus contents.

* * *

Dimanche prochain, M. et Mme Ernest Ménard se proposent de donner le diner en l'honneur de M. Léon Hudon.

* * *

M. Arsène Millier devait nous quitter samedi pour une petite vacance.

* * *

Mlle Antoinette Bouchard nous a quités pour aller passer quelque temps à Winnipeg. Elle n'est pas encore revenue. Toutes ses amies et amis l'attendent impatiemment à Fisher Branch.

Coeur joyeux.

* * *

Le moulin à farine local doit commencer à fonctionner cette semaine.

* * *

Trois de nos jeunes conscrits, Léon Hudon, Arthur Rousseau et Arthur Bouchard, sont de retour après avoir passé un an en France.

* * *

Son Honneur le Juge Paterson ici le 22, pour la session de la cour de comté. M. le greffier Ernest Bouchard a 18 causes à lui présenter pour juger et 80 demandes pour certificats de naturalisation.

LA VISITE DU PRINCE DE GALLES

Winnipeg a fait une enthousiaste réception au Prince de Galles. Tous les différents groupes qui constituent sa population lui ont présenté leurs hommages. Ceux de la population française le furent par les honorables juges Prendergast et Prud'homme, Son Honneur le maire Béliveau et maints autres personnages en vue de notre population française.

Le mercredi 10 courant, lors de la réception publique faite par Son Altesse le Prince de Galles à l'Hôtel du Gouvernement, le Lieutenant-Gouverneur, Sir James Aikins, ayant présenté au Prince, en haut du perron de l'Hôtel, la délégation canadienne-française et française, Mlle Renée Bourgouin, accompagnée d'un soldat canadien-français, M. Jean Prendergast, et d'un soldat français, M. Arsène Boquin, lut une courte adresse et offrit à Son Altesse, un magnifique bouquet de roses. Le Prince lui exprima, en termes des plus sympathiques, combien il était touché de cette démonstration et des sentiments qui venaient de lui être témoignés.

"Au nom de la colonie canadienne-française et française des villes de Saint-Boniface et de Winnipeg, j'ai le grand honneur d'offrir à Votre Altesse Royale, ce bouquet, comme un hommage sincère et loyal de ses sentiments d'entier dévouement.

"C'est donc de coeur et d'âme, qu'elle crie avec le plus vif enthousiasme: Vive le Roi! Vive la Reine! Vive le Prince de Galles!"

Une petite bibliothèque à bon marché

Afin d'encourager la diffusion de la bonne littérature, l'*Oeuvre des Tracts* fait au public l'offre suivante. Pour la somme de 70 sous, elle enverra franco, en quelque endroit du pays, les huit brochures qu'elle a déjà publiées:

1) *L'Instruction obligatoire*, sir Lomer Gouin et le juge Tellier; 2) *L'Ecole Obligatoire*, Mgr Pâquet; 3) *Le premier patron du Canada*, R. P. Lecompte, S.J.; 4) *Le bon journal*, R. P. Marion, O.P.; 5) *La Fête du Sacré-Coeur*, R. P. Archambault, S.J.; 6) *Les retraites fermées au Canada*, R. P. Lecompte, S.J.; 7) *Le docteur Painchaud*, C.J. Magnan; 8) *L'Eglise et l'organisation ouvrière*, R. P. Archambault, S. J. Et en outre, une douzaine de chacun des tracts suivants: *L'Ecole nationale, L'Instruction obligatoire, Le vrai moyen d'aider l'instruction.*

Comme quelques-unes de ces brochures sont presque épuisées, ceux qui veulent avoir la série complète feront bien de profiter au plus tôt de cette occasion.

On doit adresser les commandes à *l'Oeuvre des Tracts*, casier postal No 1482, Montréal, ou à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe (Laval), P. Q.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole
LUNDI, LE 15 SEPTEMBRE

BLE

No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
Cribiures. La tonne	15.00

AVOINE

2 C. W., déchargé	$ .83¾
No 3 C. W.	.83⅛
Fourrage, Extra	.83¼
Fourrage 1	.82⅛
Fourrage 2	.81½
Track	.81¾

ORGE

No 2 C. W.	$1.24⅛
No 4 C. W.	1.21⅛
Rejeté	1.16⅛
Fourrage	1.15⅝

LIN

No 1 C. W., déchargé	$4.78
No 2 C. W.	4.53
No 3 C. W.	4.28
Rejeté	4.23

SEIGLE

2 C. W.	$1.38¾

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 15 SEPTEMBRE

"Steers."—	
Excellent	$10.50 à $12.00
Bons	$9.00 à $10.00
Moyens	$7.00 à $8.50
"Feeders" et "Stockers".—	
De choix. Lourds	$9.00 à $10.00
De choix. Legers	$6.00 à $7.50
Bons	$7.25 à $8.00
"Bulls".—	
Excellents	$6.50 à $7.50
Bons	$5.25 à $6.00
Ordinaires	$4.50 à $5.00
"Oxen".—	
De choix	$7.00 à $7.50
Bons	$6.00 à $7.50
Moyen	$5.00 à $6.00
Taures.—	
Excellentes	$8.00 à $10.00
De choix	$6.75 à $8.00
Veaux.—	
Légers. De choix	$10.00 à $11.50
Lourds. De choix	$8.00 à $9.00
Cochons.—	
Choix	$18.00
Lourds	$15.00 à $16.00
Truies	$12.00 à $14.00
Légers	$16.50 à $18.00
"Stags"	$9.00 à $10.00
Moutons.—	
Agneaux	$8.50 à $12.00
Moutons	$6.00 à $9.00
Vaches.—	
De choix	$8.00 à $9.00
Bonnes	$6.50 à $7.50
Moyennes	$5.50 à $6.50
"Canners"	$4.25 à $6.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au détailleur—	
Cartons	$ .55
Libres	$ .48
Beurre.—	
Crêmerie. Au détailleur	$ .56—.57
De ferme. Aux cultivateurs	$ .40—.42
Légumes nouveaux.—	
Patates. Lot de 10 minots	$1.20
Navets, la livre	$ .03
Carottes, la livre	$ .05
Betteraves, la livre	$ .04
Oignons de Washington, la liv.	$ .06
Choux, la livre	$ .03
Rhubarbe, la livre	$ .02½
Céleri. Colombie-Anglaise	$ .10
Céleri. Manitoba. La douz.	$ .90
Tomates d'Ontario. Le panier	$1.50
Piments. Le panier	$2.50
Choux-fleur. La douz.	$ .90

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 livres	$5.35
Five Roses. 2 sacs de 49 livres	5.45
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	5.55
Purity. Sac de 98 livres	5.35
Purity. 2 sacs de 49 livres	5.45
Purity. 4 sacs de 24 livres	5.55
Royal Househould. Sac de 98 liv.	5.35
Royal Household. 2 sacs de 49.	5.45
Royal Household. 4 sacs de 24.	5.55
Maple Leaf. Sac de 98 livres	5.35
Maple Leaf. 2 sacs de 49 livres	5.45
Maple Leaf. 4 sacs de 24 livres	$5.55
Gruau	$4.20—$4.50

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$40.00	$50.00
(Domestique, f.o.b. Winnipeg)		
"Red Top" No 1		$28.00
"Red Top" No 2		$26.00
No 1 "Upland"		$24.00
No 2 "Upland"		$22.00
No 1 "Timothy"		$32.00
No. 2 "Timothy"		$30.00



Autour de la Ferme



LES MOUTONS AU CANADA

Origine de cette industrie au Canada.—Ses hauts et ses bas.—Pourquoi on devrait faire l'élevage des moutons.

L'industrie ovine canadienne remonte presque aux origines de notre agriculture. Les moutons étaient nécessaires pour nourrir et habiller la famille, et les colons n'avaient rien de plus pressé, aussitôt établis, que de se former un troupeau de ces animaux. Aussi le nombre de cultivateurs qui gardaient des moutons dans ces temps reculés était relativement beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, même quand les loups et les ours abondaient dans notre pays.

Il n'y a peut-être pas de pays au monde qui convienne mieux que le nôtre à l'élevage du mouton; il n'y en a pas, à coup sûr, qui se prête mieux au développement de cette industrie. Caractères géographiques, sol, climat et population agricole, tout concourt à favoriser la production de viande et de laine de la meilleure qualité possible.

Le Canada, qui produit déjà tant d'autres beaux bestiaux—bovins, chevaux et porcs—peut tout aussi facilement élever de bons moutons, et cependant, tandis que le nombre des bestiaux des premières catégories augmentait chaque année, celui des moutons diminuait dans la plupart de nos provinces. De 1881 à 1901, les chevaux, les bovins et les porcs, sur toute l'étendue du Canada, ont augmenté de 30 à 50 pour 100, et, pendant la même période, le nombre des moutons diminuait de près de 17 pour 100. En 1881, la population ovine canadienne était de 3,048,678, et en 1901, année du dernier recensement, elle n'était plus que de 2,510,239. La réduction a été également répartie par tout le Dominion à l'exception des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan comprises jusqu'à ces derniers temps, dans les territoires du Nord-Ouest.

On explique cette diminution de diverses manières. On dit que le cultivateur canadien manque de persévérance dans l'exploitation de son industrie; en ceci il ne diffère pas des cultivateurs des autres pays. Sans doute, cette tendance, de la part de l'éleveur canadien, suffirait presque pour expliquer l'abandon de l'élevage ovin. Avec l'abaissement des prix de la viande et de la laine, l'élevage du mouton, conduit sur la plupart des fermes d'une manière peu raisonnée, ne rapportait qu'un bien mince bénéfice. Mais les bons éleveurs ne se sont pas vus contraints d'abandonner leur industrie; ils ont profité des hauts prix qui ont suivi, et se trouvent aujourd'hui en possession de terres plus propres et plus riches. Deux causes cependant ont malheureusement contribué à décourager un grand nombre d'éleveurs: les chiens, surtout près des centres de population, et le remplacement de l'ancienne clôture de perches par la clôture en fil de fer.

Mais il y a d'autres raisons qui expliquent pourquoi l'élevage du mouton n'a pas suivi le même cours que les autres branches de l'industrie animale, qui toutes ont eu des hauts et des bas. La facilité même de l'élevage ovin a contribué à faire perdre l'intérêt dans cette industrie. On a fait des efforts sans nombre pour venir en aide aux industries porcine et bovine, mais les moutons, qui demandent si peu de soins, et qui sont si inoffensifs, ont été l'objet de l'indifférence générale. L'obstination même du porc, la marge étroite des profits obtenus par les méthodes ordinaires, ont contribué à stimuler l'éleveur dans son travail. Les difficultés toujours persistantes de la main-d'oeuvre dans l'industrie laitière ont de même attiré l'attention sur la vache laitière, tandis que les risques encourus dans l'élevage des chevaux et le lent rapport de cette industrie ont été la cause même de son amélioration. Mais le mouton, qui rapporte deux récoltes par année, malgré de mauvais abris et une semi-négligence, n'a pas exigé de lutte pour son maintien, et il a souffert en conséquence.

Il semble d'ailleurs que l'industrie ovine prospère le mieux sous deux conditions très différentes: l'agriculture primitive et l'agriculture hautement développée. Dans les jours de la première, le mouton était aussi nécessaire pour habiller la famille du cultivateur que pour l'alimenter de lait. Au début de la colonisation la plupart des fermes avaient leur petite bande de moutons qui étaient mieux soignés que ne le sont aujourd'hui la plupart des troupeaux. Puis la nécessité de produire les matériaux d'habillement sur la ferme même disparut, le mouton fut négligé, il ne fut conservé que par les bons bergers, qui avaient réellement le goût de cet élevage. L'autre extrême—l'agriculture avancée—se rencontre en Grande-Bretagne, où l'élévation des loyers, des taxes et des autres frais, exige impérieusement que l'on fasse rendre un maximum à chaque pied de terre. Le mouton a fait reconnaître son utilité dans ces conditions spéciales, et son élevage occupe aujourd'hui en Angleterre une place égale à celle qu'y occupent le boeuf, le porc et les autres animaux. Au Canada, beaucoup de districts occupent une position intermédiaire; l'élevage du mouton y est conduit mollement, sauf dans certaines sections avancées, mais dès que cette industrie tendra vers un but mieux défini, qu'elle s'organisera et qu'elle appellera l'exercice de l'intelligence des meilleurs éleveurs, elle formera une des branches principales de l'agriculture, au Canada comme en Grande-Bretagne.

Dans toutes les provinces canadiennes on rencontre un peu partout, d'excellents troupeaux de moutons, preuve que cet animal se plaît dans toutes les parties de notre pays. Le revenu tiré de ces troupeaux démontre également que l'industrie est partout d'un bon rapport, aussi bien sur la terre arable de haute valeur, qui semble spécialement adaptée à l'industrie laitière, à l'élevage du porc ou à la culture du blé, que sur les pâturages pierreux et accidentés. Dans ces deux conditions, l'industrie ovine a de merveilleuses chances d'expansion. Que de terres enfin envahies par les mauvaises herbes, dans les vieilles provinces comme dans les nouvelles, ou qui, faute d'un bétail suffisant, perdent graduellement leur fertilité, et quels précieux services le mouton pourrait rendre dans ces conditions. Que de milliers d'acres de terre accidentés qui ne rendent presque rien actuellement dans la plupart des provinces et qui, peuplés de moutons en grandes ou petites bandes, pourraient rapporter de superbes revenus.

Déjà, stimulés par la hausse des prix sur la laine et la viande, en ces deux dernières années, beaucoup de cultivateurs dans bien des districts refont et améliorent leurs toupeaux, et il est probable que le prochain recensement du Dominion révélera un progrès sous ce rapport.

Au Canada, l'industrie de l'élevage des moutons est l'objet d'une attention plus ou moins vive de la part des associations d'éleveurs. Des associations provinciales d'éleveurs ont été organisées dans les provinces de Québec et de l'Alberta. Au Manitoba, une association spéciale surveille les intérêts des porcs et des moutons; dans la Colombie-Britannique, ce sont les associations générales qui prennent ce soin. Les autres organisations d'éleveurs de moutons de l'Ouest sont: l'association des producteurs de laine de l'Alberta, dont les quartiers généraux sont à Lethbridge, et l'association des éleveurs de moutons de l'Ile de Vancouver. Dans les Provinces maritimes, il existe une association pour toutes les catégories de bestiaux qui exerce, dans les trois provinces, une surveillance sur l'industrie du mouton. Pendant bien des années, dans la province d'Ontario, cette industrie a été contrôlée par l'association des éleveurs de moutons du Dominion. Bien qu'elle porte le nom de "Dominion", cette organisation n'avait guère été, jusqu'à ces derniers temps, qu'une association de l'Ontario; mais, en 1906, elle obtint, sous la loi des généalogies, une reconnaissance légale qui lui confère des droits sur toute l'étendue du Dominion. C'est par cette organisation que l'enregistrement des moutons s'effectue dans les registres nationaux.

Les registres nationaux sont ouverts aux races suivantes: Lincoln, Cotswold, Leicester, Oxford, Shropshire, Southdown, Hampshire et Dorset. Les registres pour les races Cheviot, Black Face et Suffolk, sont en voie d'organisation. On peut obtenir des renseignements sur les règlements d'inscription au registre et tout ce qui regarde l'enregistrement en s'adressant au comptable du bureau national d'enregistrement du bétail, à Ottawa.

Un article de M. le professeur I. Villeneuve

ELEVAGE DU MOUTON

Sélection des brebis et des béliers pour la reproduction

Les mois d'août et de septembre sont, pour un débutant, le meilleur temps où se monter un troupeau de moutons. C'est alors qu'il est facile de choisir les bonnes laitières et de reconnaître celles qui sont défectueuses. C'est aussi alors que ceux qui ont un troupeau doivent faire la sélection des brebis pour l'année suivante.

Nu ne devrait tenter de faire l'élevage du mouton sur une grande échelle s'il n'a auparavant acquis une bonne expérience pratique. Si on n'a pas cette bonne expérience pratique, il vaut mieux commencer en petit. Au fur et à mesure que s'accroîtra le troupeau, l'expérience viendra. On apprendra par la pratique toutes les méthodes à suivre dans toutes les conditions qui peuvent se présenter. Un débutant qui n'a pas ou peu d'expérience, ne doit commencer qu'avec dix ou vingt brebis. Il n'est pas nécessaire que ces brebis soient de race pure, mais il faut absolument qu'elles soient d'un bon type.

Sélection de la race ou du type

Le choix de la race est la première dificulté à résoudre pour un novice dans cette industrie.

La première question qui se pose, c'est celle-ci: Quelle est la meilleure race?

La seule réponse que l'on puisse faire, c'est que toutes les races sont bonnes lorsqu'elles sont adaptées aux conditions du district où se trouve la ferme ou le "ranch" du débutant, et pourvu qu'elles répondent aux exigences des marchés locaux.

Les races les plus adaptées au Canada et qui conviennent très bien à notre marché sont les races Shropshire, Oxford Down, Leicesters, Southdown et Hampshire.

Si on élève des moutons simplement pour la vente sur le marché, des moutons de races croisées suffiront. Même dans ces cas il faut avoir soin de ne choisir que ceux qui possèdent une bonne conformation. Cela est essentiel à la production de la viande. Il peut y avoir une différence de 25 à 50 livres entre un mouton de bonne conformité avec un mouton de mauvaise forme, même si ces moutons recevaient les mêmes soins et la même nourriture.

Uniformité du type

Chaque éleveur doit s'attacher à réaliser l'unité de type dans son troupeau, que ce troupeau se compose de races croisées ou de races pures et que l'élevage soit fait pour la production de la viande ou de la laine.

L'uniformité de type importe spécialement dans l'élevage de moutons de race pure.

Souvent ce manque d'uniformité enlève beaucoup à l'aspect du troupeau et impressionne d'une manière défavorable l'acheteur ou l'observateur.

On doit élever une catégorie de moutons possédant des caractères qui seront reconnus comme des caractères distinctifs de leur élevage partout où ces moutons seront présentés. Ainsi l'éleveur devra étudier avec soin le type de la race qu'il a choisie. Il pourra ainsi la bien connaître et se renseigner sur les points qui constituent les défauts. Par une rigoureuse sélection annuelle, il s'efforcera d'empêcher l'apparition des défectuosités. Il devra bannir de son troupeau tous les sujets qui ne présentent pas les caractéristiques répondant à son idéal. Les bêtes qui ont de graves défauts de caractère ou de type ne doivent jamais être employées pour la reproduction.

Il n'est pas facile d'avoir des moutons ou autres animaux absolument parfaits, mais tous les éleveurs devraient s'efforcer autant que possible de se rapprocher de ce qu'ils considèrent être la perfection du type. C'est dans le choix du bélier que cette question de l'uniformité des individus prend le plus d'importance, car le bélier, grâce à son élevage soigné, peut transmettre sa conformation et son type à sa progéniture: il est en réalité la moitié du troupeau.

Le bélier, ainsi que les brebis, doit avoir une constitution vigoureuse. Cela donnera à bélier et brebis le pouvoir de consommer une grande quantité de nourriture et de la transformer en viande d'un bon prix et cela au plus bas coût possible.

Ces types ont invariablement une poitrine large et profonde, un corps profond et des côtés bien arqués, donnant beaucoup de jeu aux poumons et aux organes digestifs.

On doit aussi élever un mouton de bonne taille, car il faut un animal qui atteigne un bon poids de bonne heure.

Une tête courte, large, les yeux pleins et brillants, des narines dilatées, des lèvres épaisses, un cou épais et fort, un corps profond et des jambes courtes, voilà autant de traits qui indiquent un animal vigoureux qui donnera un bon rendement pour la nourriture consommée et fournira à l'abattage une bonne charpente bien garnie de chair.

I. VILLENEUVE,
Instructeur agricole.

LE CHARDON DE RUSSIE.

Une mauvaise herbe qui se propage très rapidement au Manitoba, c'est le chardon de Russie.

Plante annuelle, très souple, aux feuilles d'un vert sombre, elle a l'air inoffensif au commencement de sa croissance, mais sur la fin elle pousse une étonnante multitude de piquants courts, aigus, raides. Sa tige, jaune ou grisâtre, est dans le sens de la longueur rayée de raies d'un rouge bien accentué. Jeune et encore vert, le chardon de Russie ressemble d'étonnante façon au Kochia, plante d'ornementation des jardins.

Le chardon de Russie croît tard dans la saison. Là où il a pleinement d'espace, il atteint déjà au milieu de juillet un pied et plus de hauteur. Mais la plupart du temps comme il vient au milieu du grain, il ne s'est développé que lentement. Au moment de la récolte, comme il est encore vert et juste au temps de la floraison, il se développe rapidement et, si on le lui permet, il a tôt fait d'infester le chaume de sa graine mûrie. Quand le froid vient, le chardon de Russie se brise près du sol et est emporté par le vent, semant partout sa néfaste graine. Dès octobre, cette plante a deux à trois pieds de large, est très branchue et pullule de graines mûres.

Les fleurs ne sont guère apparentes et échapperont à l'oeil de la moyenne des gens. Elles se trouvent où les feuilles se rattachent au tronc.

Le point vulnérable du chardon de Russie, c'est qu'il mûrit tard sa graine. Un disque qui suivrait la moissonneuse en détruirait une grande partie, car au moment de la récolte le chardon commence à faire ses fleurs. Un labour de surface ensevelira ces chardons avant qu'ils aient eu le temps de mûrir assez de graines pour être vraiment malfaisants.

Le chardon de Russie fait beaucoup de ravages dans maints endroits du Dakota Nord. On en trouve beaucoup dans le sud-ouest du Manitoba, ainsi qu'autour de Brandon et à maints endroits le long de la ligne principale du Pacifique. Il a même envahi certains endroits plus au nord. C'est ainsi qu'on en trouve près de Galdstone et vers le lac Manitoba.

Si on ne se met immédiatement à la tâche, on détruira beaucoup du chardon qui a poussé cette année. Si dès aujourd'hui on les coupe, brûle ou ensevelit sous le sol, ils feront beaucoup moins de dommage qu'autrement. Le grand mal se produit quand on permet à ces chardons d'être brisés et balayés en tous sens par le vent.

Le chardon de Russie appartient à la première catégorie des mauvaises herbes, telle que définie par la Loi des Mauvaises Herbes. Les inspecteurs de mauvaises herbes ont donc le droit de poursuivre ceux qui permettent aux charodns de Russie de mûrir leurs graines.

On ne saurait avoir une trop haute idée de l'emploi du cultivateur après la récolte.

L'amélioration des troupeaux par le métissage

En 1910 et 1911, la ferme expérimentale de Brandon s'est montée un troupeau de brebis des prairies de l'Ouest. Ces brebis devaient servir comme bêtes de souche dans une expérience sur l'amélioration par le métissage. C'étaient des bêtes du type habituel de la brebis des prairies, petites, d'aspect chétif, révélant un grand mélange de races, mais où le sang Mérinos avait laissé le plus de trace. Elles furent accouplées également à un bon bélier Oxford Down. Leurs agnelles, lorsqu'elles eurent atteint l'âge de la reproduction, furent accouplées également à un autre bélier de la même race, et ce mode d'élevage fut continué sans interruption:

La première année, le troupeau s'accrut d'environ 50 pour cent, puis on le maintint au même nombre tous les ans. Chaque année on réformait les brebis les moins désirables et l'on conservait les autres pour les faire saillir. En l'automne de 1916 on vendit la dernière des brebis de souche, et en l'automne de 1917, toutes les premières brebis croisées qui montraient dans leur apparence le moindre signe de leur origine bâtarde. En 1918 le troupeau d'élevage se composait donc de brebis métisses Oxford Down d'une taille et d'une conformation uniforme, toutes à face brun foncé et à laine d'un type uniforme.

Pour obtenir un changement si complet et si radical dans l'apparence du troupeau en un temps aussi court, il avait suffi d'employer tous les ans un mâle de race pure. En ce court espace de temps la taille moyenne des moutons avait augmenté de près de 50 pour cent et le rendement de la laine d'environ 30 pour cent. Le premier croisement d'Oxford sur les brebis des prairies avait donné une progéniture ayant le type Oxford bien marqué, une taille plus forte. Mais l'aspect pas encore uniforme et l'on voyait bien des signes de la qualité ou du manque de qualité de la mère. Le deuxième croisement était une grande amélioration sur le premier et au troisième croisement, nous avions des moutons qui pouvaient à peine se distinguer du sujet de race pure.

Nous nous sommes servis de la race Oxford Down dans cette expérience, mais ce n'est pas pour la recommander à l'exclusion de toutes les autres. Nous l'avons choisie spécialement pour augmenter la taille des animaux, car les brebis péchaient beaucoup par le manque de taille. Nous aurions pu nous servir d'autres races, par exemple les Hampshire ou Suffolk des races Down, ou les Leicester, Cotswold et Lincoln des races à longue laine, ou encore, si nous avions voulu chercher à atteindre une forme plus compacte, une maternité plus précoce, nous aurions pu nous servir des Southdown ou Shropshire.

Beaucoup d'éleveurs pratiques de l'Ouest ont répété cette expérience sur leur propre ferme et ont obtenu les mêmes résultats. Rien ne s'oppose à ce que beaucoup d'autres en fassent autant et ne changent leur troupeau bâtard actuel en un troupeau de qualité fine, uniforme, de belle apparence, ressemblant de très près à la race pure dans laquelle ils ont choisi leurs reproducteurs. Le procédé est très simple: choisissez une bonne race enregistrée de bons reproducteurs de cette race, tenez-vous-en à une seule race et réformez la progéniture de pauvre qualité. En vous y prenant ainsi, et pourvu que vous nourrissiez bien votre troupeau et que vous lui donniez tous les soins nécessaires, vous arriverez très rapidement au but désiré.

Pourquoi les chats ont des moustaches

— Pourquoi les chats ont-ils des moustaches?

— Pour mieux attraper les souris.

Lorsqu'un chat guette depuis longtemps le trou par lequel doit sortir une souris, la concentration même de son attention le fatigue et le dessert à tel point que la souris pourrait sortir sans être vu si les moustaches extrêmement sensibles n'éprouvaient un léger frissonnement au déplacement d'air produit par le passage de la souris. Comme preuve, coupez les moustaches à un chat, il n'attrappera presque plus de souris.

LE FIASCO DES ORANGISTES DANS L'AFFAIRE DE GUELPH

L'enquête dans l'affaire du raid du Noviciat des Jésuites à Guelph

Ottawa, 9. — Six témoins ont été interrogés à la première séance de l'enquête sur l'incident du noviciat de Guelph qui s'est ouverte, hier matin, dans la salle de la Cour suprême, devant le juge Middleton, et le juge Chisholm. On a démontré que les officiers qui devaient faire le raid avaient ordre d'user de discrétion et quand les circonstances de la descente ont été connues du ministre de la Justice, ce dernier a protesté auprès du général Ashton et du capitaine Macaulay. Ce capitaine était à la tête du groupe d'officiers qui ont visité le noviciat et il dut s'expliquer. Le major Hirsh, de London, qui a donné les instructions au capitaine Macaulay a déclaré que les quartiers généraux de la milice lui ont demandé qui avait autorisé la visite du noviciat. Il a répondu avoir reçu l'ordre de faire le balayage de l'institution des quartiers généraux. Ces instructions étaient contenues dans une lettre du capitaine Burroughs, de l'état-major du colonel Godson. La lettre contenait un mémoire initialé S.C.M., et demandant que l'on prit les mesures pour opérer l'arrestation de deux hommes, Newman et Craig, que l'on disait hébergés au noviciat. Or ces deux hommes étaient conscriptibles. Le major a juré qu'il eut en sa possession la lettre et le mémoire, mais que les deux documents ont disparu. S'en étant enquis, il a découvert que le colonel Godson-Golson les avait transportés aux quartiers généraux de la milice, à Ottawa. Il ignore la raison de ce transfèrement. Le major Hirsch a déclaré qu'il a reçu deux lettres relatives au noviciat de Guelph le 5 juin 1918, une du capitaine Burroughs et un mémoire. Le 10 juin suivant, après l'incident, un peu après le raid du noviciat, il a reçu une autre lettre du colonel Godson-Godson. Cet officier lui demandait en vertu de quelle autorité cette visite avait été faite il se plaignit de ce qu'elle témoignait d'un manque de tact et de jugement. Le major Hirsch ne croit pas qu'il faille blâmer le colonel Godson-Godson parce qu'il n'a pas répondu rapidement à la lettre.

Le Révérend Palmer a témoigné. C'est lui qui, devant le refus des journaux de publier des déclarations du noviciat, a fait un sermon pour expliquer le cas aux membres de sa congrégation. Il a déclaré au sous-ministre de la justice, M. E.-L. Newcombe, que tel avait été l'objet de son allocution.

Le major général F. C. Ashton a été interrogé pendant tout l'avant-midi.

Il a déclaré qu'il était attaché au ministère de la milice depuis le mois de janvier 1918 et, qu'avant cette date, il était en service actif.

Indignation de M. Doherty

Interrogé par M. Ferguson sur le raid du noviciat de Guelph, le général Ashton a répondu que, d'après son dossier, qu'il a eue au téléphone avec M. Doherty, ministre de la Justice, celui-ci — il ne pouvait en douter — était très exaspéré. M. Doherty a demandé au général d'interrompre toutes les démarches.

Répondant au juge Middleton, le général Ashton a dit que lorsque M. Doherty lui a parlé, ce n'était pas en sa qualité de père de l'un des novices, mais comme ministre de la Justice. Téléphonant donc au général, il lui a dit qu'il venait justement de recevoir un message téléphonique de Guelph lui annonçant qu'un officier du ministère de la Milice venait de visiter le noviciat de Guelph, qu'il avait fait garder par un cordon de police militaire, et avait arrêté trois des novices de Saint-Stanislas, en n'ayant pas l'autorité voulue pour agir de telle façon.

Le général Ashton a reconnu un mémoire écrit le 10 juin, mémoire qui lui a valu des reproches. Il a répondu à Ferguson qu'il ignorait le nombre de militaires qui ont fait le cordon autour du noviciat.

On lui a dit que le capitaine Macaulay avait forcé l'entrée de la maison, malgré le refus d'ouvrir. Le ministre de la Justice lui a aussi affirmé que le capitaine Macaulay n'avait pas l'autorité voulue, mais le témoin avait des instructions écrites par le capitaine. Le ministre de la Justice a averti le général que le capitaine Macaulay avait tenté de faire des recherches.

Le général a dit que le ministère de la Milice n'avait pas essayé de savoir si les jeunes gens du noviciat de Guelph avaient des certificats, quand il a émis des instructions pour faire des perquisitions.

M. Ferguson. — Je suis informé que plusieurs mois avant la visite du capitaine Macaulay on avait tenté d'avoir des renseignements sur les jeunes gens de l'institution de Guelph.

Le général Ashton. — Je n'ai absolument pas entendu parler de rien de tel.

A M. Newcombe, le témoin a répondu que, d'après son dossier, il croyait que quelque tentative avait été faite.

Répondant à sir Sam Hughes, le général a dit que pendant la mise en vigueur de la loi du Service Militaire, il a reçu fréquemment des conseils quant au fonctionnement de la loi, de la part du ministère de la Justice, et qu'il les a appliquées en plusieurs circonstances.

A M. Newcombe, le témoin a répondu qu'il était informé que le ministre de la Justice était le conseiller légal du ministère de la Milice.

C'est le ministre de la Justice qui lui a annoncé que 3 hommes avaient été mis sous arrêt, au noviciat de Guelph.

Le sergent Wilson, qui était à la tête des gardes disposées autour de l'institution, a été le témoin suivant. Il a dit que des militaires gardaient toutes les issues du noviciat. Soudain, de ses hommes ont crié: "Des novices se sauvent!" Il a prêté attention et il a vu deux hommes en robe de chambre qui s'enfuyaient dans la cave. Il a dirigé des gardes vers la porte de la cave. Le témoin ne se souvient pas s'il a rapporté cet incident à son officier.

La communauté au lit

Le sergent Wilson, de la police fédérale, contre-interrogé par M. Geoffrion, a dit que c'était son opinion que les membres de la communauté étaient au lit quand le détachement militaire est arrivé sur les lieux et que les novices n'avaient pas eu le temps de se préparer pour faire croire qu'ils avaient été réveillés en sursaut.

Quand il a reçu la première instruction de s'informer du nombre des novices de l'institution, on lui a conseillé d'interroger les gens du voisinage et de prendre tous les renseignements possibles.

Plus tard, avec le capitaine Macaulay, le capitaine Ménard et une douzaine d'autres, il a visité l'institution. Ils étaient quatorze en tout. Les instructions que lui et ses hommes ont reçues du capitaine Macaulay ont été de ne point se faire voir.

Harry Davidson, qui se trouvait avec le sergent Wilson, a fait le même récit. Il a vu deux hommes sortir de la maison. Ils se sont enfuis vers "la pompe" qui se trouvait à une centaine de pieds de là. Il ne peut pas assurer s'ils cherchaient ou non à s'enfuir, car il était passé onze heures et les gens du noviciat devaient dormir depuis longtemps, car l'obscurité la plus complète régnait dans la maison. On a rapporté plus tard dans la nuit au capitaine MacAulay que deux hommes s'étaient enfuis.

Le sergent Wilson, lors de son témoignage, a déclaré qu'on lui a confié la garde d'un jeune homme du noviciat qu'on lui avait dit être le fils du ministre de la Justice. (Rires de l'auditoire.) Le jeune homme a demandé la permission de téléphoner — qui lui a été accordée — et il a aussi demandé d'aller à sa chambre chercher quelque chose.

— Pensez-vous que c'était un revolver qu'il allait chercher?

— Non, a rétorqué le témoin.

— Ne paraissait-il pas être un de ces jeunes gens qui se servent des armes à feu pour opposer de la résistance ou qui était effrayé de votre visite imprévue?

— Il n'avait pas peur, a répondu le sergent Wilson, mais il paraissait être un très gentil garçon.

Exemptés et exemptés

L'audience a repris dans l'après-midi, à 2 heures 30. M. Henry Westobey, de Guelph, a été appelé. Il était représentant militaire à Guelph et comme tel avait été en relations avec les novices de St-Stanislas. Il a téléphoné au R. P. Bourke pour lui dire que tous les novices devaient se rendre à la caserne de la ville pour y être examinés par les médecins militaires. Après cette formalité, il a dit au Père qu'il n'aurait qu'à demander l'exemption des étudiants. Le P. Bourke a répondu qu'il se conformerait à la règle. Mais un peu plus tard, le religieux a téléphoné à M. Westobey pour lui transmettre le résultat d'une consultation avec un avocat. Un télégramme de M. Hugh Guthrie disait que la lettre de la loi exemptait les novices. Plus tard, M. Westobey a écrit que les novices n'étaient pas exemptés du service militaire. Le juge Middleton a ici demandé si l'on avait conservé cette lettre. Mais M. Ferguson a répondu négativement.

Il a donné en détail toutes les démarches relatives au cas du noviciat. On a lu à cette séance une lettre du capitaine Burroughs disant qu'il examinerait le cas de Guelph comme les cas similaires de Sarnia, de London et de Kitchener, de même qu'une lettre du témoin au capitaine Burroughs.

Ajournement de l'enquête à 4 h. 30.

LES EVENEMENTS

Ottawa, 10. — L'enquête sur l'incident du noviciat de Guelph s'est ajournée hier après-midi, dès que M. Geoffrion eut terminé le contre-interrogatoire du capitaine MacAuley, bien que M. Newcombe, comparaissant pour le ministre de la Justice, eut déclaré qu'il était prêt à procéder.

M. Ferguson a annoncé qu'après un bref nouvel interrogatoire du capitaine MacAuley, il ne lui faudra qu'une heure pour terminer la cause de ceux qui ont porté les accusations.

Les témoignages de la séance d'après-midi, ont tous démontré l'impuissance du capitaine MacAuley à fournir des preuves de son autorité au R. P. Bourque ou aux autres Pères du noviciat pour visiter le noviciat, tandis qu'il aurait dû le faire pour légaliser sa démarche au nom de la loi du Service Militaire. Le capitaine MacAuley a déclaré, lors de son interrogatoire, qu'il s'est contenté de montrer son brassard de police militaire quand le R. P. Bourque lui a demandé de quelle autorité il venait visiter le noviciat.

Une clause de la loi militaire —dont on s'est servi pour opérer l'arrestation des trois novices et faire la visite au noviciat —décrète, toutefois, que telle autorité écrite doit être montrée lorsque requise. Or, le capitaine MacAulay a juré qu'il portait telle autorité écrite dans sa poche, quand il visita l'institution, mais qu'il refusa de la montrer au capitaine Hingston, aumônier militaire, parce qu'il savait que ce dernier n'était que l'hôte du noviciat, pendant quelques jours seulement.

Le capitaine MacAulay a été aussi interrogé quant au rapport qu'il a envoyé à Ottawa dans lequel il raconte les péripéties du raid et fait allusion à six points basés sur des renseignements obtenus par le R. P. Bourque qui l'ont porté à croire que la plupart des jeunes gens qui se trouvaient dans cette institution étaient là pour échapper au service militaire.

Le Père Bourque lui aurait dit que les jeunes gens pouvaient entrer au noviciat s'ils avaient l'instruction voulue et s'ils étaient en bonne santé. Le novice pouvait entrer dans n'importe quel temps et y demeurer sans être tenu de se faire prêtre, pour suivre le cours d'études qui, après quinze ans, lui permettait d'entrer dans le sacerdoce comme membre de la communauté de Jésus. Le pensionnaire de cette institution pouvait rester toute sa vie dans le noviciat sans être tenu d'embrasser le sacerdoce. Les jeunes gens ne paient aucune rémunération pour l'instruction qu'ils reçoivent, comme ils ne bénéficient d'aucun salaire pour le travail qu'ils peuvent faire sur la ferme du noviciat.

Ces constatations portèrent le capitaine MacAulay à croire que ceux qui étaient pensionnaires de ce noviciat étaient, en grande partie, des déserteurs du service militaire, et il ne manqua pas de le dire dans son rapport qu'il envoya aux quartiers généraux.

Un autre fait qui fut établi dans l'audience de l'après-midi, c'est que le R. P. Bourque a protesté contre les recherches faites par les agents militaires et que ces protestations ont été faites devant témoins, entre autres M. Bedford et un jeune homme du nom de O'Leary, qui était l'hôte du noviciat et qui avait fait du service outre-mer. Le capitaine jura qu'il ne se rappelait point avoir vu ni l'un ni l'autre dans l'institution le soir du raid.

Tapage à Ottawa

Le capitaine avait rapporté aux autorités, dit-il dans son témoignage, qu'il existait à peine quelque friction à Guelph et le major général Ashton lui répondit que l'affaire soulevait du tapage à Ottawa.

Dans son rapport à Ottawa, le capitaine MacAulay a dit qu'il était convaincu que la plupart des novices de Guelph étaient des insoumis à la loi du Service Militaire. Il a obtenu, a-t-il dit, du R. P. Bourque certains renseignements quant à l'admission des élèves dans cette institution, qui lui donnèrent cette impression.

Le capitaine a nié être entré de force au noviciat. A ce sujet, lui-même le colonel Godson-Godson ont présenté des excuses au nom du gouvernement, le 13 juin, après l'incident.

Répondant à Me Geoffrion, le témoin a dit qu'il avait agi d'après les ordres de ses supérieurs en se rendant au noviciat en avril. Il se rappelle avoir entendu le capitaine Ménard lire au Père Bourque l'article de la loi qui décrète l'autorité écrite de faire un raid en vertu de la loi du Service Militaire et qui doit être produite quand on en fait la demande et même si l'on n'en fait pas la demande expresse.

Quand, plus tard, le capitaine Hingston demanda au capitaine MacAulay de quelle autorité il faisait le raid, celui-ci ne jugea pas à propos de lui répondre et lui demanda à son tour qui il était et ce qu'il faisait au noviciat.

Le juge Middleton. — "Ce que je ne comprends pas, capitaine, c'est que vous aviez reçu l'ordre d'user de réserve et de tact avec les Pères. Vous dites que vous aviez l'autorité écrite dans votre poche quand vous êtes allé au noviciat et, quand on vous a demandé de montrer en vertu de quel droit vous faisiez ce raid, vous avez refusé de montrer le document qui vous conférait ce droit et vous n'avez montré que votre brassard. Pourquoi?

MacAulay. — "Je pensais que tout allait bien, comme ça."

A Me Geoffrion, le témoin a admis que le colonel Godson-Godson l'a réprimandé par la suite et l'a fait permuter de London à Winnipeg, peu après le raid du noviciat de Guelph, précisément à cause de sa manière d'agir en cette occasion; on l'accusait d'abord de s'être rendu au noviciat en habit civil, de n'avoir point produit le document qui lui conférait l'autorité voulue pour faire le raid et d'avoir manqué de tact et de politesse.

"Tout cela, a ajouté le capitaine, est une grossière injustice. Les journaux ont publié que j'avais été condamné et je n'ai eu aucune chance de me défendre."

Poursuivant son témoignage, le capitaine a avoué avoir fait son rapport à Ottawa à la hâte et incomplètement. Il avait pourtant reçu l'ordre d'Ottawa de faire son rapport du raid très complet et très soigné. Au noviciat, il a fait arrêter Doherty, Schmidt et Newman, parce qu'ils étaient les plus importants. Doherty était en vedette, parce qu'il était le fils du ministre de la Justice; Newman était le fils d'un riche marchand de Guelph, et l'on parlait beaucoup de Schmidt dans la correspondance en question. La seule raison qui militait en faveur de l'arrestation de ces trois jeunes gens, c'est qu'ils appartenaient à des familles très connues et parce que leur présence au noviciat faisait l'objet de bien des commentaires. Le capitaine a ajouté que le rapport qu'il a envoyé à Ottawa est exclusivement de lui et que le major Hirsch n'a eu rien à y voir.

L'enquête a été ensuite ajournée.

Les témoins qui seront appelés dans l'enquête seront le colonel Godson-Godson qui sera interrogé au sujet de la disparition des ordres de faire les recherches au noviciat de Guelph et du dossier du major Hirsch; le R. P. Bourque, supérieur; le capitaine Hingston et MM. Bedford et O'Leary, deux novices.

La séance du matin

Le major Hirsch, de London, et le capitaine MacAulay ont occupé toute la séance du matin à la reprise de l'enquête.

Le premier témoin parla de la disparition de lettres de sa filière, lettres mentionnées à la séance de lundi après-midi; il déclara que ces lettres, écrites le 5 juin 1918, ordonnaient au major de vider le noviciat de Guelph de prétendus insoumis au service militaire. Il a ajouté que les lettres produites au tribunal ne lui semblaient pas être les lettres authentiques.

Le major a donné alors des instruction spéciales au capitaine MacAulay, lui conseillant d'agir avec prudence afin de ne pas donner l'éveil aux habitants de Guelph.

Le soir même du raid, le major reçut plusieurs messages téléphoniques de MacAulay, avec qui il se tint continuellement en relations. La première fois que MacAulay lui téléphona, il apprit de sa bouche que tout allait bien; mais il apprit ensuite que le capitaine Hingston, un aumônier militaire qui était en visite au noviciat, ce soir-là, s'était interposé. Le capitaine MacAulay lui annonça aussi que le fils de M. Doherty, ayant téléphoné à son père à Ottawa, celui-ci avait ordonné au capitaine MacAulay, par téléphone, de cesser toutes ses perquisitions, qu'il n'avait pas le droit d'entrer *manu militari* dans ce noviciat et de se retirer. Le capitaine répondit à M. Doherty qu'il n'avait pas d'ordres à recevoir du ministère de la Justice. Il demanda alors au capitaine MacAulay, dit encore le major, s'il pouvait suspendre ses perquisitions au noviciat, jusqu'à ce qu'il (MacAulay) reçut de plus amples instructions du ministère de la Milice. Le capitaine répondit, toujours par téléphone, qu'il pouvait faire cela. M. Doherty était très courroucé et il parlait si fort que le capitaine pouvait parfaitement l'entendre, même en tenant l'appareil loin de son oreille.

Le capitaine MacAulay reçut ses instructions du major Hirsch après la violente interpellation du ministre de la Justice au téléphone. Plus tard, le général Ashton lui téléphona que le ministre venait de l'appeler et lui avait dit que le capitaine n'avait pas le droit de faire irruption dans le noviciat; il lui dit que s'il était sûr de son affaire, au point de vue de la loi du Service Militaire, qu'il n'avait qu'à continuer ses recherches dans le noviciat. C'est alors qu'on décida de faire sortir du noviciat les trois jeunes gens qu'on croyait être réfractaires à la loi militaire.

Le général Ashton téléphona plus tard au major Hirsch lui disant que le ministre de la Justice était très aigri et très fâché de ce qui venait de se passer au noviciat. Le major répondit à ceci, au général Ashton: "Naturellement, il peut bien être fâché, puisque son fils a été arrêté."

Conseil d'Ashton

Le général Ashton conseilla alors au major de dire au capitaine de s'abstenir de nouvelles perquisitions, jusqu'à ce qu'il eut reçu de nouveaux ordres de ses officiers supérieurs.

Ensuite vinrent d'autres instructions du ministère de la Milice. MacAulay, affirma Hirsch, se conforma en tous points aux ordres qu'il avait reçus.

A une question de sir Sam Hughes, le major répondit que c'était la coutume pour tous les agents de la police militaire, et en vertu de la loi du Service Militaire, d'arrêter tous les jeunes gens qui n'avaient pas leurs papiers militaires.

Répondant à Me Geoffrion, le major dit que le représentant public des tribunaux d'exemption locaux lui avait demandé de se procurer des listes de noms des élèves, dans les collèges, avant de leur envoyer des questionnaires. Il mentionna ces institutions dans une lettre du 1er juin 1918, dans laquelle il dit devoir visiter ces collèges en personne. Le 7 juin, il donna l'ordre à MacAulay, de visiter le noviciat de Guelph. Ce changement dans ses projets était dû aux ordres qu'il avait reçus d'Ottawa, sans quoi le major n'aurait pas ordonné au capitaine de visiter le noviciat.

Le capitaine MacAulay fit ensuite un long récit du raid, multipliant les détails et démontrant les précautions prises pour ne pas éveiller l'attention dans la ville.

Il déclara entre autres détails qu'il avait vu dans le corridor un tableau contenant les noms de tous les membres de la communauté; le lendemain matin, le tableau avait disparu. Me Geoffrion lui montra alors une liste des membres du noviciat et le témoin répondit que ce n'était point le même tableau qu'il avait vu affiché dans le corridor.

Le témoin a produit au tribunal une lettre du colonel Godson-Godson, en date du 10 juillet 1919, le félicitant des loyaux services qu'il avait rendus et de l'aide donnée à la cause militaire, pendant qu'il était officier de la police fédérale.

Quant aux lettres, le capitaine MacAulay, comme aussi le major Hirsch, les interprètent tous deux dans le même sens, c'est-à-dire comme étant des ordres très spécifiques et très clairs de leurs supérieurs de faire un raid du noviciat de Guelph.

LE CARDINAL MERCIER VISITE LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

La carrière de ce grand cardinal.—Un savant et un patriote

New-York, 10. — Le cardinal Mercier, primat de Belgique, est arrivé hier, apportant à l'Amérique les remerciements de son petit pays pour lequel il a joué dans la récente guerre un rôle si héroïque. Dès qu'il a mis le pied sur le sol américain, on lui a demandé le message qu'il apportait à l'Amérique. "Je ne puis que vous remercier," dit le cardinal, "que voulez-vous que j'ajoute." Le cardinal parle un excellent anglais avec un accent légèrement musical. Il y a peu à dire de la physionomie de ce prêtre qui a joué un si grand rôle dans la guerre mondiale et qui à l'heure où l'Allemand montrait le plus d'insolence dans son brutal triomphe a acculé l'envahisseur au respect des lois divines s'il n'avait plus cure des lois humaines. Mince jusqu'à l'émaciation, sa taille est courbée comme par le poids de quatre années de soucis. Les traits vigoureux de sa figure ne révèlent que la bonté et la douceur.



Le jour tombait quand le transport américain, "Northern Pacific" a accosté à son quai d'Hoboken. Longtemps avant l'accostage les phares des quais ont été braqués sur le navire et quand les Américains ont reconnu le cardinal, une longue ovation a jailli. Le cardinal a enlevé son tricorne et a salué trois fois.

Le cardinal est descendu sur le second pont où les soldats de retour de la guerre attendaient pour descendre. Les vétérans se sont rangés pour laisser la première place au prélat. Aussitôt descendu, le cardinal Mercier a été reçu par le maire Hylan, par Mgr Hayes et un grand nombre d'autres dignitaires ecclésiastiques. Il a été escorté sur le vaisseau-mouche qui a traversé la rivière. Il s'est rendu à l'archevêché en automobile. Une fanfare de l'"Embarcation Department" a salué l'arrivée de l'hôte illustre. Elle a joué "La Brabançonne", tandis que les gens se sont découverts. Le cardinal Mercier était souriant. Demain, le cardinal se rendra à Baltimore saluer le cardinal Gibbons.

Notice biographique

Le cardinal Mercier est né à Braine d'Alleud, le 1 novembre 1851; il fit ses études au collège de Saint-Rombout, à Malines et au séminaire de cette ville. Le 4 avril 1874, il était ordonné prêtre. Il étudia la théologie à l'université de Louvain et en 1877, il était nommé professeur de philosophie au séminaire de Malines. Cinq ans plus tard, il montait dans la chaire de philosophie de l'université de Louvain. En 1886, il était nommé prélat domestique de Sa Sainteté Léon XIII. En 1906, Mgr Mercier succéda au cardinal Goossens, comme archevêque de Malines et le 15 avril 1907 Sa Sainteté Pie X, lui octroya le chapeau rouge.

Sa popularité

Le cardinal Mercier est aimé et respecté autant que le roi Albert et la reine, par tout le peuple de la Belgique. Il est populaire partout, tant à cause de sa grande érudition qu'à cause de sa grande bonté. Pendant la guerre, il fut l'une des plus belles figures, et on l'a, à juste titre, surnommé le "saint vivant". Le cardinal, dans son palais de Malines, reçoit tout le monde, depuis le noble, jusqu'au plus humble ouvrier, et à chacun il accorde l'audience demandée, écoutant paternellement sa requête, lui donnant les conseils et même les secours dont il a besoin.

L'héroïque prélat est un grand savant, un rare érudit. C'est un philosophe et un théologien de haute autorité. Il était connu dans le monde entier avant son élévation au cardinalat. Sa Sainteté Léon XIII l'avait chargé de reviser la philosophie et la théologie de St Thomas. Cet ouvrage est connu sous le nom de "philosophie néo-scolastique". Il est aussi l'auteur d'une "Logique et d'une Critériologie", que tout philosophe possède dans sa bibliothèque. Ses lettres pastorales sont de véritables chefs-d'oeuvre de philosophie, de théologie, de littérature.

Avant la guerre, le cardinal Mercier se plaisait tout particulièrement à donner des conférences théologiques et philosophiques à ses prêtres, et à prêcher aux retraites sacerdotales. Ces conférences et sermons ont été réunis en deux volumes, qui sont intitulés: "A nos séminaristes" et "Retraite Pastorale".

Comme administrateur, le cardinal Mercier est renommé pour être en faveur du progrès et il ne craint pas les réformes qui lui semblent bonnes et nécessaires. Sa devise est "Travail et Vertu".

Fin d'une longue grève à Cobalt

Cobalt, 10. — La grève qui durait à Cobalt depuis quelque temps est enfin terminée. L'Union des Mineurs a tenu une grande assemblée hier après-midi; il a été décidé de rappeler la grève et d'accepter les conditions offertes par les gérants des mines.

Les employés sont retournés à l'ouvrage à sept heures ce matin. Le secrétaire de l'union recommanda que la grève soit appelée, mais il rencontra l'opposition des radicaux qui firent une lutte désespérée pour la continuation de la grève. Ils furent battus cependant. Hier soir une assemblée plénière des mineurs eut lieu et la décision de l'après-midi fut ratifiée.

Cette grève a affecté environ 2,800 mineurs et a causé une perte de $1,250,000 dans la production.

LA PAROISSE DE SAINT-JOSEPH ET LA DEVOTION AU SACRE-COEUR

Beau monument élevé en l'honneur du Sacré-Coeur et en l'accomplissement d'une promesses faite lors de la conscription.

Le livre de l'Ecclésiaste s'ouvre par cette question: Qui a compté le sable de la mer, les gouttes de la pluie et les jours de la durée du monde? et l'on peut ajouter: Les merveilles accomplies par le Sacré-Coeur, qui les comptera? les grâces sans nombre qui découlent de cette source bénie, qui les narrera? Oui, redisons-le encore et toujours, incalculables sont les bénédictions spirituelles et matérielles obtenues par cette dévotion précieuse! Mais nombreuses aussi sont les manifestations qui s'élèvent en l'honneur de ce Coeur Divin. Dans ce concert de louanges, qui éclate un peu partout, notre humble paroisse de Saint-Joseph a voulu aussi jeter sa note de gratitude et d'amour; elle a voulu acquitter sa dette de reconnaissance, redire bien haut comment ses désirs ont été réalisés, son espérance comblée au delà. Voici les faits:

"C'était au commencement de 1918. La guerre, l'affreuse guerre, battait alors son plein. Là-bas, dans la douce France, les hécatombes succédaient aux hécatombes, et voilà qu'une nouvelle loi vient nous obliger à envoyer nos fils, nos beaux jeunes gens, dans cette horrible boucherie. Cinq déjà étaient partis, d'autres ne devaient pas tarder à les suivre; que faire dans cette détresse dont aucuns moyens humains n'étaient capables de nous tirer? Les regards et les coeurs se tournèrent alors vers le Sacré-Coeur, et avec une foi qui n'avait d'égale que notre confiance, nous lui promîmes, si nos conscrits nous revenaient sains et saufs, l'érection d'un monument commémoratif et une fête en son honneur. Ce fut un élan aussi spontané que généreux, et sous l'initiative de notre dévoué curé, dès la première journée $700 étaient souscrites.

Ecoutons la réponse du bon Jésus: Quelques mois après, l'Allemand déposait honteusement les armes et, sains et saufs, nos jeunes gens nous revenaient."

Sans perdre de temps, Monsieur le Curé avait fait faire en Italie, par un habile sculpteur de l'endroit, une magnifique statue de marbre blanc. Elle était là, sur son piédestal de pierre de taille et de marbre noir, au milieu du terrain avoisinant l'église, voilée à tous les regards et attendant la bénédiction du premier Pasteur du diocèse.

La cérémonie fut fixée au dimanche 31 août. Dès la veille notre bien-aimé Archevêque était notre hôte. Il trouva les maisons du village pavoisées et chaque ondulation des drapeaux flottants lui murmurait doucement: Bienvenue!

Pour la circonstance notre petite église avait fait grande toilette, des gerbes fleuries, de frais bouquets paraient les autels, et un peu partout, des oriflammes aux armes du Sacré-Coeur et du Saint-Père, entremêlées de verdure, mettaient une note gaie dans la décoration.

Au dehors la statue du Sacré-Coeur, toujours voilée, émergeait d'un flot de verdure et de fleurs, tandis que, s'élevant très haut, un arc de triomphe l'encadrait et laissait frissonner à la brise drapeaux et bannières qui le décoraient. Des inscriptions telles que: Vive le Sacré-Coeur, *In te Cor Jesu confido*, etc., couraient çà et là. Une immense draperie, portant au milieu un coeur de velours rouge en relief, formait le fond du décor.

L'aurore de ce beau jour se leva radieuse; pas un nuage n'assombrissait le lointain horizon. Aussi, de grand matin, les autos roulaient à qui mieux mieux sur la route poudreuse; nos pensers, d'accord avec la nature, étaient teints de rose et de bleu.

Monseigneur célébra la première messe à laquelle presque tous les paroissiens assistèrent, avides de se procurer le doux privilège de communier de sa main. Il convient d'ouvrir ici une parenthèse pour féliciter les demoiselles, Enfants de Marie, des beaux cantiques qu'elles nous servirent pendant la messe de Sa Grandeur; à différentes reprises leurs voix s'élevèrent fraîches et pieuses, pour chanter les bienfaits du Sacré-Coeur, hymnes de reconnaissance et d'amour, sans doute, mais serment de fidélité aussi, en écoutant leurs accents ou chants, des larmes perlaient dans bien des yeux, tandis que l'âme renouvelait sa promesse de suivre le droit chemin coûte que coûte.

Monsieur le curé Martin officia pendant la grand'messe qui fut chantée d'une façon brillante par le choeur des messieurs, sous la direction de M. Tremblay, tandis que sa fille, la jeune Mme Parent, tenait l'orgue. Monseigneur assista au trône et donna une de ces allocutions persuasivnes et pratiques dont il a le secret. Son thème portait sur l'évangile du jour: "l'amour de Dieu", et rien de consolant comme le point de vue sous lequel il nous le présenta.

La procession devant se mettre en branle à 3 h. 30, dès 3 heures, l'église et la place regorgeaient de monde. Dans l'assistance on remarquait les prêtres les plus distingués du diocèse: M. l'abbé Gendron, ancien curé de La Salle; dont les cheveux ont blanchi au service du Divin Maître; le sympathique M. l'abbé Jutras, curé de Letellier, et son vicaire, M. l'abbé Roy; M. l'abbé St-Amand, curé de Saint-Jean-Baptiste; deux ecclésiastiques, enfants de la paroisse. Ce fut avec plaisir que nous aperçûmes M. l'abbé Prud'homme, dont la logique et la précision dans les cas extraordinaires sont connues de tous. Il dirigea en effet la procession, et grâce à son initiative, tout se passa on ne peut mieux. Si nombreuse était la foule que ceux qui formaient la tête du cortège durent faire plusieurs fois le tour de l'enclos, pour donner à chacun la faculté de se mettre en marche.

En avant venait la croix, escortée des enfants de choeur, puis les petits garçons et les petites filles, sous la conduite des Révérendes Soeurs, les Enfants de Marie, précédées de leur bannière, les Dames de Sainte-Anne avec leurs insignes; les jeunes gens, drapeaux en tête, suivaient ensuite, tandis que les messieurs fermaient la marche. Durant le trajet, les Enfants de Marie chantèrent de beaux cantiques appropriés à la circonstance.

Une estrade avait été dressée au côté du monument. Monseigneur y prit place, après avoir découvert la statue une salve d'applaudissements répondit à ce geste. Un des jeunes gens lut, d'une voix claire et nette, une adresse à Monseigneur. Le pourquoi de la fête y était mentionné au début, alors que la fin remerciait Sa Grandeur, dont la chère présence immortalisait le souvenir de ce beau jour. Monseigneur prit ensuite la parole; il fit ressortir tout ce que le moment présent avait de touchant, puis, avec des mots vibrants de zèle, il nous conjura d'établir pleinement en nous le règne du Coeur de Jésus. Son discours, d'accord avec nos sentiments, fit le plus grand bien à la foule présente. Sa Grandeur bénit ensuite la statue, et dans cet instant solennel chacun s'agenouilla pieusement, demandant avec ardeur au Sacré Coeur de répandre ses grâces et sur le Pasteur et sur le troupeau.

Monsieur le curé Jutras, de sa voix chaude et ample, entonna alors le *Magnificat*, auquel des centaines de voix répondaient, tandis que le cortège se reformait pour reprendre le chemin de l'église.

Il y eut alors la consécration de la paroisse au Sacré-Coeur, dont l'acte fut lu par un vétéran de l'endroit, M. Bissonnette. La Bénédiction du Saint-Sacrement clôtura cette fête inoubliable; une fois encore les têtes s'inclinèrent sous la main vénérée de Monseigneur, ou plutôt sous la main divine du Roi des rois qui mettait aussi le comble au bonheur de ses humbles sujets.

Un témoin.

TOURNEE-CONCERT HELIE

Dans nos centres français

Pour se rendre à l'invitation de nos amis de la province, M. Salomon Hélie, ténor, autrefois de New-York, ira chanter dans nos principaux centres français du Manitoba. Nos lecteurs de la province seront sans doute heureux d'apprendre cette bonne nouvelle.

La réputation du ténor Hélie n'est plus à faire. Son répertoire est inépuisable. Cette tournée contribuera à développer l'éducation de la voix ainsi que le bon goût du chant dont M. Hélie est l'interprète fidèle en communiquant son âme dans l'esprit de ses auditeurs.

M. Georges Dorval, pianiste distingué du conservatoire de Boston, l'accompagnera, ainsi que M. Langlois, jeune violoniste de Montréal.

Ce sera un événement musical. Qu'on se le dise d'avance. M. Hélie ira chanter chez vous pour répandre la bonne chanson française qui est une partie de l'âme des Canadiens-français. M. Hélie se fera entendre à Letellier vers le 21 septembre, puis ce sera le tour de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre, Notre-Dame de Lourdes, Saint-Claude, Somerset, Saint-Norbert et le Sacré-Coeur de Winnipeg, etc.

Godias Brunet,
Ex-inspecteur d'écoles et organisateur.

PROPAGANDE!

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au Comité de Propagande LaVérendrye, St-Boniface:

DE "L'ACTION FRANCAISE"

- "Almanach de la Langue Française": 1916 .... $ .15
- "Almanach de la Langue Française": 1917 .... $ .15
- "Almanach de la Langue Française": 1918 .... $ .15
- "Almanach de la Langue Française": 1919 .... $ .20
- "La Fierté": R. P. Louis Lalande, S.J. .... $ .10
- "Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
- "La Veillée des Berceaux": Edouard Montpetit .... $ .10
- "Refrains de Chez Nous" .... $ .10
- "La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa .... $ .25
- "La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. .... $ .10
- "Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
- "La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain .... $ .10
- "Pour la Défense de nos Lois Françaises": A. Perreault .... $ .25
- "La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles .... $ .10
- "La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx .... $ .75
- "Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition de luxe .... $ .60
  Edition Populaire .... $ .25

DE LA L. R. F. A., ETATS-UNIS

- "Le Français dans nos Ecoles" .... $ .05
- "La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin .... $ .05
- "La Reconstruction Sociale" .... $ .05

DIVERS

- "Les Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C.: Edition reliée et cartonnée .... $ .75
  Edition brochée .... $ .60
- "Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe .... $ .60
  Edition populaire .... $ .25
- "Contes Historiques" en images .... $ .15
- "L'Instruction Obligatoire" .... $ .05
- "L'Ecole Obligaoire": Mgr L.-A. Paquet .... $ .05
- "Le Premier Patron du Canada": R. P. Lecompte, S.J. .... $ .05
- "Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. .... $ .05
- "Le Docteur Painchaud": C.-J. Magnan .... $ .05
- "Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa .... $ .10
- "L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet .... $ .10
- "La Faillite de l'Autorité dans la Société et la Famille" .... $ .10
- "L'Eglise Catholique au Canada" .... $ .10
- "Les Choses qui s'en Vont": Fr. Gilles, O.F.M. .... $ .25
- "Notre Jeunesse": Guy Vanier .... $ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis.

Adressez vos commandes à:
COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 cens par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

LA VALEUR DE NOS PETITES ANNONCES.

On nous écrit: Je dois féliciter La Liberté de l'efficacité de ses annonces car j'ai vendu cette boutique trois semaines après l'avoir annoncée en vente dans votre journal."

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 66 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

GEORGE DORVAL PIANISTE, gradué du "New England Conservatory" de Boston, Organiste à la cathédrale. Résidence: 45 rue Dumoulin, Saint-Boniface. Téléphone Main 2032.

ON DEMANDE une institutrice pour l'école St Avila (école Champagne) St-Norbert, Man. S'adresser à **Joseph Bohémier, secrétaire-trésorier.**

SERVANTE GENERALE demandée. Bons gages. S'adresser à **M. de la Giclais, 603 Gertrude, Winnipeg.**

ON DEMANDE couturières pour machine à coudre Singer et finisseuses. S'adresser à **256 rue Logan, téléphone Garry 3064.**

CHANT. M. L.-S. Hélie, ténor, autrefois de New-York, soliste à la cathédrale de Saint-Boniface, prend des engagements pour concerts, recitals, et donne des leçons de chant. Studio: **126 rue Aulneau, Saint-Boniface. Tél. Main 5278.**

Si vous voulez un auto pour passagers, s'adresser à **Geo. Beaulieu, 504 rue Des Meurons, téléphone Main 2494, St-Boniface.**

Proprietes a vendre. Quatre maisons situées sur la rue La Verendrye. Prix très modérés et très accommodants. S'adresser à **Mme J. B. Joyal, 176 La Verendrye, St-Boniface.**

Mme F. Deniset demande une servante générale. Très bons gages pour une fille sérieuse. S'adresser **139 avenue Provencher, Saint-Boniface, ou téléphone Main 993.**

Perdue.—Sacoche en soie noire perlée, contenant un chapelet d'opales monté en or. Prière de rapporter au **No 115 La Vérendrye, St-Boniface.**

On demande bonne jeune fille pour prendre soin des enfants. Bon salaire. S'adresser **Mme J. P. Tremblay, 177 Provencher, St-Boniface.**

Ouvriers Demandes.—Des opératrices d'expérience pour moulins à coudre à moteur. Bon salaire. Emploi permanent. 44 heures par semaine. S'adresser à **Ladies' Garment Limited, 404 Edifice Donalda, rue Donald.**

A VENDRE.—Maison moderne, située sur la rue Aulneau, entre les rues Hamel et Cathédrale. Conditions faciles. S'adresser au **No 485, rue Langevin. Tél. Main 9286.**

A Vendre. Automobile, cinq passagers, Oldsmobile, modèle Torpedo, 1919. Cinq mois d'usage seulement. **J. W. L. Forget, Banque d'Hochelaga, Winnipeg.**

A Vendre à 2½ milles de Dunrea. Une demi-section; 220 acres en culture, la balance en paturage et en bois. De l'eau en quantité. Une maison bien finie, étables, grâneries, etc. Six chevaux de travail, 4 poulains, 10 vaches à lait, 17 autres bêtes à cornes. Toutes les machineries agricoles. Au prix minime de $14,300. $3,500 comptant. **S'adresser: A. Lavoie, Dunrea, Man.**

Institutrice demandée pour l'école Youville No 942. S'adresser à **P. Guenette, secrétaire-trésorier, Saint-Jean Baptiste, Man.**

Une Dame Canadienne-Française, institutrice, demande une chambre ou deux dans une famille canadienne-française à Saint-Boniface ou au Sacré-Coeur. S'adresser à **Tél. Sh. 1873.**

Leçons de Chant par Melle G. Franck. 1er prix du conservatoire de Bruxelles, **215 rue Notre-Dame, Saint-Boniface.**

A Vendre. Maison de pension à Saint-Lazare. Tout près de la gare G.T.P. Avec cinq lots. Pour toutes informations s'adresser à **M. Ovide Lavallée, propriétaire.**

A Vendre. Maison de quatre chambres. Sans terrain. A transporter dans délai raisonnable. $300. S'adresser à C. A. Gareau, 457 Des Meurons.

A Vendre. Très bonne maison dans Norwood. S'adresser à **M. C. A. Gareau, 457 rue Des Meurons.**

SAINT-BONIFACE

M. Théophane Bertrand, de Montréal, est en promenade chez ses parents, M. Théophane Bertrand, avenue Provencher.

* * *

M. Edouard Tremblay, de Montréal, est l'hôte de ses frères à Saint-Boniface: Josaphat, Albert, Désiré et Siméon.

* * *

M. l'abbé Gabriel Poitras est allé reprendre ses études de théologie.

* * *

Le R. P. Dandurand a célébré la première messe de sa 79me année de prêtrise. Nos voeux de longue vie et de santé au vénéré jubilaire.

* * *

Au lieu de "docteur Taché", dans la note annonçant la venue au Manitoba d'un nouveau chirurgien canadien-français, il aurait fallu lire "docteur Tassé".

M. René Wegbecher, violoniste, vient d'arriver à Saint-Boniface. Il demeure 58 rue Dumoulin.

Mlle Marie Boily est partie en promenade avec sa nièce, Mme Boily, de La Broquerie, pour Russell, McCreary, Camperville. Ils visiteront des parents et amis.

Quatre générations

Edouard Brien dit Desrochers, né à l'Epiphanie, P. Q., décédé à Montréal le 3 août dernier, à l'âge de 78 ans, père de M. A.-B. Desrochers, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, âgé de 51 ans. Mme Emile Morin, fille de M. A.-B. Desrochers, de Beauchamp, Sask., âgée de 23 ans, et Malvina, sa fille, âgée de 6 ans.



Monsieur A.-B. Desrochers est membre de la Commission Scolaire du Sacré-Coeur, membre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, membre de la Ligue du Sacré-Coeur de Winnipeg. Il est entrepreneur général à Winnipeg depuis 16 ans.

M. Edouard Desrochers laisse 67 petits enfants et 27 arrière-petits-enfants.

SACRE-COEUR

L'assemblée générale de tous les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu dans la salle ordinaire, dimanche après-midi, à 3 heures, le 21 courant. Tous les Canadiens-français et autres de langue française qui désirent en faire partie sont invités à y assister.

* * *

Mme L.-A. Farley est arrivée d'une promenade à Calgary, Banff, Lac Louise, Vancouver, etc.

* * *

M. Auguste Lessard, de Montréal, représentant la *Canada Chemical Works Co., Ltd.*, est de passage à Winnipeg, en route pour Vancouver.

* * *

Faible et malade. Mme Elzire Quintril, de Ferrum, Va., âgée de 85 ans, était si faible et si malade, qu'il lui était presque impossible de se remuer. Elle prit quatre bouteilles de Novoro du Dr Pierre et maintenant elle est aussi agile qu'une jeune fille. Ce simple remède herbeux est le meilleur tonique qui existe pour personnes âgées. On ne le trouve pas dans les pharmacies. Pour de plus amples informations, écrire au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill. Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

Le convoi transcontinental le plus rapide en Amérique

Maintenant que ne nous parviennent plus que les derniers échos de la grande guerre et que nous sommes entrés en pleine période de reconstruction, il va falloir que les hommes d'affaires doublent les étapes et ne perdent pas un seul instant, si la vie économique du pays doit être de nouveau assise sur des bases solides. Les chemins de fer sont les artères et les veines qui entretiennent cette vie et c'est surtout sur eux que l'on dépend pour hâter le retour aux conditions normales et mener à bonne fin la tâche de refaire nos forces industrielles et commerciales.

Pour le transport du frêt, le Pacifique Canadien a toujours, en autant que la chose est possible, su donner satisfaction à ses innombrables clients, mais lorsqu'il s'agit du trafic des voyageurs, il y a peu de compagnies sur ce continent qui peuvent soutenir la comparaison avec les services du grand transcontinental canadien.

Dans toutes les circonstances, les autorités de la compagnie n'ont rien négligé pour donner la plus grande satisfaction à ceux qui voyagent sur les trains, qui au point de vue de la rapidité, de la régularité et de la sécurité, offrent tous les avantages possibles.

La dernière amélioration apportée au service des voyageurs du C. P. R., a été la mise en opération d'un nouveau train transcontinental, le "Trans-Canada Limited", qui depuis le 1er juin dernier, transporte les gens de Montréal à Vancouver et vice-versa en 93 heures et demie, soit en 19 heures de moins que le train le plus rapide voyageant entre Montréal et la métropole du Pacifique avant la date plus haut mentionnée.

L'inauguration de ce service a marqué une passe nouvelle dans l'essor que le trafic des voyageurs est appelé à prendre au pays et l'on ne saurait faire trop remarquer l'optimisme dont on a fait preuve au C. P. R. en se lançant dès maintenant dans des innovations de cette importance. S'imagine-t-on par exemple la valeur énorme du matériel nécessaire au maintien d'un service requérant le départ simultané de Vancouver et de Montréal, d'un convoi par jour? Il a fallu affecter au nouveau train 59 wagons-lits d'une valeur approximative de $2,478,000; 15 wagons-restaurant valant aujourd'hui avec leur équipement, à peu près $750,000, et 12 wagons-observatoire d'une valeur de $480,000. Les cinq wagons à compartiments coûteraient actuellement $200,000; les 6 wagons-salon, $201,000; les 12 wagons à bagages, $160,000 et les 24 locomotives, $1,164,000, le tout faisant un grand total de $5,762,000, sans la moindre exagération. Avec les salaires qu'il faut payer aux 12 équipes pour les convois et les 24 équipes des locomotives, on a une idée du placement que représente le "Trans-Canada Limited".

On comprend facilement que le Pacifique Canadien n'aurait jamais décidé de mettre en opération un train entrainant de telles dépenses, s'il n'avait eu d'abord la plus entière confiance dans l'avenir du pays au point de vue des affaires. Cependant, comme il le disait il n'y a pas longtemps le président, M. E.-W. Beatty, il est heureux que le Pacifique Canadien ait songé à se pourvoir avant les années de crise, du matériel qui lui permet aujourd'hui d'entreprendre des choses qu'il serait absolument inutile aux autres chemins de fer canadiens d'essayer de réaliser.

Entre amis:

— Est-ce vrai que les hommes maigres ont de l'esprit?

— Oui, mon gros.

D'où vient la musique?

Il serait préférable de demander d'abord d'où viennent les sons, car, somme toute, la musique n'est qu'une espèce particulière de sons. Il est inutile de rappeler qu'en dehors de la musique, il existe d'autres sons, qu'on appelle des bruits.

Un son peut donc être musical ou n'être qu'un bruit, et la différence est facile à établir. Tous les sons se ressemblent en réalité et sont constitués par des ondes qui se déplacent dans l'air.